



Initiative d'information sur le marché du
travail des Premières Nations

***Transformer l'initiative pilote d'information
sur le marché du travail des Premières
Nations en un programme permanent***

Analyse de rentabilité



L'Assemblée des Premières Nations (APN) est une organisation nationale de défense qui travaille à faire progresser les aspirations collectives des individus et des communautés des Premières Nations partout au Canada sur des questions de nature et de préoccupation nationales ou internationales. L'APN organise deux assemblées par an au cours desquelles les mandats et les directives de l'organisation sont établis au moyen de résolutions dirigées et soutenues par les Premières Nations en assemblée (chefs élus ou mandataires des Premières Nations membres).

En plus de l'orientation fournie par les chefs de chaque Première Nation membre, l'APN est guidée par un comité exécutif composé d'un chef national élu et de chefs régionaux de chaque province et territoire. Des représentants de cinq conseils nationaux (Gardiens du savoir, Jeunes, Vétérans, 2SLGBTQQIA+ et Femmes) soutiennent et guident les décisions du Comité exécutif.

© Assemblée des Premières Nations, février 2026

50, rue O'Connor, bureau 200, Ottawa (Ontario) K1P 6L2
Téléphone : 613-241-6789 | Sans frais : 1-866-869-6789
www.afn.ca

***Transformer l'initiative pilote d'information sur le
marché du travail des Premières Nations en un
programme permanent***



Analyse de rentabilité

Table des matières

Résumé.....	5
Besoin opérationnel	6
Problème, conséquence, possibilité.....	6
Exemples concrets et bonnes nouvelles concernant l'IMT	8
Facteurs du changement.....	8
Facteurs internes	8
Facteurs externes	9
Alignement stratégique et contexte.....	9
Alignement sur les résolutions de l'APN et les priorités des Premières Nations.....	10
Alignement sur les engagements du gouvernement du Canada.....	10
Résultats commerciaux.....	11
Mission et objectifs	12
Activités et parties prenantes actuelles.....	13
Structure organisationnelle.....	13
Capacité actuelle.....	13
Ressources humaines.....	14
Contraintes.....	14
Dépendances.....	14
Portée et limites	15
Inclus dans la portée	15
Exclus de la portée	15
• Considérations en matière d'équité	15
Plan de mise en œuvre.....	16
Calendrier de mise en œuvre progressive (2026-2030)	16
Surveillance et mise en œuvre	17
Rôles et responsabilités.....	17
Analyse des options	18
Plan financier	19



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Exigences de financement d'un programme permanent	19
Modèle de base pondéré en fonction de la population	20
Élargissement et validation	20
Historique de l'initiative pilote.....	20
Demande d'un financement permanent	21
Analyse coûts-avantages	22
Analyse coûts-avantages (2026-2030)	22
Calendrier de la mise en œuvre (2026-2030)	23
Évolutivité et efficacité	24
Alignement sur le modèle d'AES	24
Retombées de l'initiative pilote	25
Risque.....	25
Résumé des risques – Transition vers un programme permanent.....	26
Risques et atténuation	27
Capacités et surveillance de la mise en œuvre	27
Résultats et retombées	28
Résultats en matière d'emploi.....	28
Croissance économique.....	29
Souveraineté des données et réconciliation.....	29
Histoires marquantes – répercussions réelles de l'IMT.....	29
Exemples de cas	30
Résultats, retombées et appel à l'action	31
Considérations relatives aux politiques et aux normes.....	31
Réaffectation des ressources fédérales existantes	31
Alignement sur les engagements fédéraux	32
Retombées sur le plan des politiques.....	32
Avantages et inconvénients.....	33
Avantages	33
Inconvénients.....	33

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations
***Transformer l'initiative pilote d'information sur le
 marché du travail des Premières Nations en un
 programme permanent***



Analyse de rentabilité

Évaluation d'impact	34
Répercussions internes.....	34
Répercussions externes.....	34
Incidences sur la société	35
Justification et recommandation.....	35
Gouvernance et supervision	37
Structure de gouvernance et de mise en œuvre pour l'intégration.....	37
Exemples de modèles d'intégration.....	37
Prestation d'une formation et capacités.....	38
Surveillance et évaluation	38
Stratégie de gestion de projet.....	38
Stratégie d'examen du projet.....	39
Stratégie de gestion des résultats	39
Indicateurs de rendement clés (IRC)	39
Stratégie de gestion des risques	39
Stratégie de gestion du changement.....	40
Appel à l'action	41
Annexe A – Descriptions détaillées des risques	42
Incertitude du financement.....	43
Gouvernance et surveillance – Registre des risques	45
Surveillance et gouvernance	45
Annexe B – Analyse des options et option recommandée.....	46
Critères d'évaluation.....	46
Options envisagées.....	46
Option recommandée.....	48
Annexe C - Hypothèses financières et tableaux.....	50
Ventilation par catégorie de coûts (sur 5 ans).....	50
Ventilation des éléments du programme (estimation annuelle, en \$CA)	51
Coûts intangibles.....	51



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Annexe D – Analyse détaillée des options	52
Risques inhérents à l'option viable.....	52
Conclusion et option privilégiée.....	52
Coûts	53
Annexe E – Analyse coûts-avantages et détails de la mise en œuvre.....	54
Analyse coûts-avantages	54
Méthode.....	54
Principales conclusions	54
Détails de la mise en œuvre.....	55
Étapes importantes et mise en œuvre progressive (2026-2030)	55
Annexe F – Capacités, politique et analyse comparative	56
Détails supplémentaires	57
Stratégie de dotation progressive.....	57
Annexe G – Hypothèses, contraintes et dépendances.....	58
Annexe H – Cas réussite de l'initiative pilote d'IMT	61
Emploi et contributions économiques	61
Annexe I - Contributions des parties prenantes	63
Principales parties prenantes consultées.....	63
Annexe J – Lettres de soutien.....	65
Références	75

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Résumé

L'initiative pilote d'information sur le marché du travail (IIMT) des Premières Nations, lancée en 2017 dans le cadre du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones (PFCEA), s'est révélée être un outil essentiel pour renforcer les stratégies d'emploi et favoriser le développement économique dans les communautés des Premières Nations. En comblant des lacunes de longue date en matière de données, elle fournit aux communautés des renseignements précis sur le marché du travail propre aux Premières Nations pour cerner les besoins en main-d'œuvre, concevoir des programmes de formation et créer des stratégies d'emploi ciblées qui favorisent la croissance, le mieux-être et l'autonomie à long terme (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones des Premières Nations, 2025).

Depuis son lancement, l'initiative pilote a mobilisé plus de 36 000 participants et a montré un succès mesurable dans le renforcement des capacités locales et la mise en œuvre de changements concrets (rapport annuel sur l'IMT du SITAG, 2025). Les communautés ont utilisé l'information sur le marché du travail (IMT) pour concevoir des formations en informatique et en technologies de l'information, intégrer les enseignements traditionnels dispensés par les aînés, créer des programmes de mieux-être et aider les citoyens à passer d'un mode de vie à risque élevé et de l'aide provinciale à des carrières pérennes. Ces succès montrent que l'IMT sert non seulement à déterminer les besoins, mais aussi à montrer comment les Premières Nations peuvent contribuer à l'économie, réduire leur dépendance à l'égard des programmes sociaux et renforcer le PIB du Canada (CENV, 2023).

Mandatée par la résolution 64/2024, *Information sur le marché du travail des Premières Nations, des Chefs-en-Assemblée*, l'Assemblée des Premières Nations (APN) fait avancer cette proposition afin d'obtenir un financement permanent et de transformer l'initiative pilote en un programme national permanent entièrement financé dans le cadre du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones (APN, 2024). L'initiative pilote doit prendre fin le 31 mars 2026. Il est donc important d'obtenir un financement permanent avant cette date afin d'éviter toute perturbation (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025). L'objectif est de mettre en place un soutien stable et à long terme qui garantisse la souveraineté des données conformément aux principes PCAP, qui prend en compte tant les populations résidant dans les réserves et que celles vivant hors des réserves, qui renforce les capacités des signataires d'une entente et qui fournisse des modèles de prestation équitables à toutes les régions, y compris les communautés éloignées et nordiques (gouvernement du Canada, Plan d'action de la LDNU, 2023).

La demande de financement s'élève à 65,68 millions de dollars par an, comprenant une indexation de 2 % à partir de 2026. Le financement continuera d'être versé par l'intermédiaire des signataires d'une entente du PFCEA, comme cela a été le cas pendant la phase pilote. Mais il sera désormais étendu à l'ensemble des 95 signataires d'une entente à travers le Canada (Rapport sur les allocations pilotes d'EDSC, 2017-2023). La ventilation financière sera fournie à l'appui de la demande. Le programme continuera d'être mis en œuvre par les signataires d'une entente du PFCEA, ce qui garantira une certaine souplesse aux communautés. La supervision sera coordonnée par un comité de mise en œuvre composé de l'APN, des signataires d'une entente du PFCEA et d'EDSC, qui centrera ses efforts sur le soutien au déploiement, le partage des pratiques exemplaires et la garantie de l'équité régionale (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025). Cette approche préserve



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

le contrôle des communautés, intègre les principes PCAP et évite d'imposer de nouvelles structures de gouvernance, tout en renforçant la coordination pour une mise en œuvre nationale durable.

En investissant dans cette transition, le gouvernement du Canada montrera son engagement envers la réconciliation, fera progresser la souveraineté des Premières Nations en matière de données et renforcera les bases de stratégies autodéterminées et fondées sur des preuves dans les domaines de l'emploi, de la formation et du développement économique (gouvernement du Canada, discours du Trône, 2025). Cet investissement est essentiel à la réconciliation, à l'équité économique et à la croissance à long terme du Canada.

Besoin opérationnel

Problème, conséquence, possibilité

Problème

Depuis des décennies, les Premières Nations n'ont pas accès à des données fiables sur le marché du travail propres à leur nation. Les sources existantes, telles que le recensement et les ensembles de données administratives fédérales, sont trop agrégées, obsolètes ou incohérentes pour permettre une planification locale (gouvernement du Canada, Plan d'action de la LDNU, 2023). Sans renseignements précis, les Premières Nations ne peuvent pas déterminer vraiment les pénuries de main-d'œuvre, anticiper les besoins futurs en matière de formation ou concevoir des programmes adaptés aux nouvelles perspectives économiques. Lors des réunions nationales du PFCEA, les Chefs et les signataires d'une entente ont souligné le manque de données récentes au niveau des Premières Nations et signalé que cette situation limite leur capacité de planifier dans des secteurs à forte demande tels que le logement, l'énergie verte et les métiers spécialisés. De plus, elle ne permet pas de relever les défis régionaux tels que les obstacles au transport et la reconnaissance des diplômes.

Conséquence

Ce manque de données fiables a entraîné des investissements de formation inadaptés, un sous-emploi persistant et un creusement des inégalités entre les Premières Nations et le reste du Canada (CENV, 2023). De nombreux programmes sont conçus sans tenir compte des réalités économiques des Premières Nations, ce qui entraîne des occasions manquées en matière de création d'emplois et d'autonomie. Les signataires d'une entente ont également souligné le fait que sans données provenant des Premières Nations, les communautés ne sont pas en mesure de montrer leurs contributions financières et leurs économies en matière d'assurance-emploi et d'aide sociale, ce qui nuit à leur discours censé montrer le passage de la dépendance à la contribution (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025). Les participants à la réunion nationale sur le PFCEA ont donné des exemples de citoyens formés dans des secteurs où les possibilités d'emploi sont limitées au niveau local, ce qui entraîne une frustration, une émigration et une dépendance à l'égard des programmes sociaux provinciaux. Le manque de contrôle sur les données des Premières Nations sape également la souveraineté, laissant les communautés dépendantes de sources externes qui ne comprennent pas leurs priorités ni leur contexte culturel.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

(Rapport annuel sur l'IMT du SITAG, 2025)

Identified Challenges Getting Jobs

All respondents were asked if they faced challenges or barriers when trying to get jobs or participate in training. The specific challenges and barriers respondents were asked about on the survey are presented in Table 10 and in Table 11. In addition, the total number of challenges or barriers individuals identified is presented.

While no single challenge or barrier dominated, the most frequently cited were:

- **Not enough work experience – 29%**
- **Getting to and from work – 27%**
- **Not enough or the right type of education – 23%**
- **Looking after people who are dependent– 18%**

Challenge or Barrier (n=6,168)	%
Not Enough Work Experience	29%
Getting to and from work	27%
Not enough or the right type of education	23%
Looking after people who are dependent (e.g., children, parents)	18%
Challenges with physical, emotional or mental health	15%
Lack of Affordable Housing in areas with available jobs	14%
Living in a community that is far away from most jobs	13%
Age Discrimination	12%
Discrimination based on Gender or Ethnicity	8%
Previous Criminal Record	8%
Lack of Soft Skills	7%
Challenges with speaking language at work	5%

Table 10. Identified Barriers to Employment

Possibilité

L'initiative pilote d'IMT comble directement ces manques. En mettant en place un système permanent de marché du travail conforme aux PCAP, les signataires d'une entente peuvent collecter, gérer et utiliser leurs propres données (APN, 2024). Cela permet aussi de s'assurer que les stratégies d'emploi sont axées sur la communauté et adaptées à la culture et aux conditions du marché du travail local. L'initiative pilote a déjà montré que les données locales permettent :

- **une meilleure coordination entre la formation et les possibilités d'emploi** (par exemple, la refonte des programmes afin de préparer les jeunes aux métiers spécialisés);
- **une planification économique plus solide** (par exemple, en liant les données sur la main-d'œuvre aux priorités en matière de logement et d'infrastructures);
- **une mobilisation accrue des employeurs** (par exemple, le modèle AES qui met en relation 33 signataires d'une entente avec des partenaires industriels).

Grâce à des investissements soutenus, l'initiative pilote permettra aux Premières Nations d'aligner le développement de la main-d'œuvre sur de réelles possibilités économiques, de réduire les inégalités et de faire progresser la réconciliation grâce à la souveraineté des données et à l'autodétermination économique (gouvernement du Canada, discours du Trône, 2025).



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Exemples concrets et bonnes nouvelles concernant l'IMT

PFCEA de Prince George : Il a montré comment l'IMT peut permettre de mesurer non seulement le chômage, mais aussi les retombées positives, notamment les millions réinjectés dans l'économie et les économies réalisées en matière d'assurance-emploi et d'aide sociale, grâce à des emplois durables (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).

Innovations communautaires : One Nation a utilisé les données de l'IMT pour lancer une formation en TI et en compétences numériques à l'intention des jeunes afin de les préparer à des carrières émergentes et de leur ouvrir des voies d'accès au secteur technologique (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).

Un soutien accru aux citoyens : Plusieurs signataires d'une entente ont utilisé les données de l'IMT pour surmonter des obstacles à l'emploi, tels que l'accès au permis de conduire et la préparation aux métiers spécialisés. En adaptant les solutions directement aux situations locales, ils ont augmenté le nombre de placements et réduit les obstacles systémiques (discussion en petits groupes sur l'IMT, 2025).

Intégration des priorités culturelles : Les communautés ont lié leur travail en matière d'IMT à l'apprentissage fondé sur la terre, aux programmes dirigés par les aînés et aux initiatives de mieux-être, montrant ainsi que la participation économique et le mieux-être communautaire sont interdépendants (notes de la période de questions après la présentation sur l'IMT, 2025).

Intégration des personnes handicapées : Les données ont révélé un nombre élevé de jeunes diagnostiqués avec des troubles tels que le TDAH, l'autisme ou d'autres troubles d'apprentissage. Les Premières Nations ont cerné la nécessité d'adapter les parcours de formation et d'emploi pour favoriser l'inclusion (notes de la période de questions après la présentation sur l'IMT, 2025).

Aboriginal Employment Services (AES) : En soutenant 33 signataires d'une entente, l'AES a montré comment les données locales peuvent mieux contribuer à la planification de la main-d'œuvre. Son modèle montre que les Premières Nations qui sont propriétaires de leurs données sont mieux placées pour mobiliser des employeurs, concevoir des programmes de formation adaptés et orienter les décisions en matière d'infrastructures et de planification économique (AES, 2024).

En continuant d'investir dans l'IMT, les Premières Nations seront en mesure de prendre des décisions plus éclairées et fondées sur des données qui conduiront à une plus grande participation de la main-d'œuvre, à l'indépendance économique et à l'autosuffisance à long terme. L'IMT fournit l'infrastructure de données fondamentale nécessaire pour soutenir des économies dirigées par les Premières Nations et faire progresser la réconciliation économique.

Facteurs du changement

Facteurs internes

Demande croissante de données : Les Chefs des Premières Nations ont souligné que l'IMT est nécessaire non seulement pour concevoir des stratégies d'emploi plus solides, mais aussi pour montrer les économies réalisées en matière d'assurance-emploi et d'aide sociale. Les communautés utilisent ces données pour

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

montrer comment les investissements dans la formation et l'emploi réduisent la dépendance à l'égard des transferts et contribuent à l'économie canadienne (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).

Planification inclusive et ancrée dans la culture : Les Premières Nations veulent des outils pour concevoir des formations qui incluent les jeunes handicapés, soutiennent les membres vivant hors de la réserve et reflètent les rôles traditionnels tels que les emplois fondés sur la terre, la guérison culturelle et les enseignements dispensés par les aînés (notes de la période de questions après la présentation sur l'IMT, 2025).

Engagement en faveur de la réconciliation : Les priorités du gouvernement du Canada en matière de réconciliation correspondent à la demande d'IMT, car celle-ci permet aux Premières Nations de gérer leur propre avenir économique grâce à une souveraineté des données conforme aux principes PCAP et à une prise de décisions dirigée par les nations (notes de la période de questions après la présentation sur l'IMT, 2025).

Facteurs externes

Tendances économiques : L'évolution du paysage économique (notamment les grands projets de logement et d'infrastructures, l'exploitation des ressources, les soins de santé, les métiers spécialisés et les technologies) nécessite de posséder des données récentes sur le marché du travail. Les Premières Nations ont également souligné que les systèmes de classification des emplois du Canada devraient reconnaître des catégories telles que guérisseur traditionnel et gardien du savoir (notes de la période de questions après la présentation sur l'IMT, 2025).

Engagements du gouvernement : Le gouvernement du Canada a fait de la réconciliation et de l'autodétermination économique des priorités clés, comme cela est indiqué dans les lettres de mandat, le discours du Trône de 2025 et les mesures 16 et 38 du Plan d'action de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (gouvernement du Canada, discours du Trône, 2025).

Retombées financières et sociales : Comblent les écarts en matière d'emploi et de revenu pourrait ajouter 36,4 milliards de dollars au PIB du Canada d'ici 2031 (CENV, 2023), tout en réduisant les coûts liés à l'assurance-emploi et à l'aide sociale. L'IMT fournit les données probantes nécessaires pour transformer le discours fondé sur des déficits en un discours fondé sur des contributions.

Alignement stratégique et contexte

L'IMT est directement alignée sur les mandats de l'APN, les engagements de réconciliation du gouvernement du Canada et les priorités économiques générales du Canada. Elle comble une lacune importante en fournissant des données fiables sur le marché du travail propres aux Premières Nations, qui permettent de soutenir une planification fondée sur des preuves, tout en montrant les contributions positives des Premières Nations à l'économie. Ensemble, ces engagements soulignent le besoin urgent d'obtenir un financement permanent et stable, d'autant plus que l'initiative pilote prendra fin le 31 mars 2026.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Alignement sur les résolutions de l'APN et les priorités des Premières Nations

Mandatée par la résolution n° 64/2024, *Information sur le marché du travail des Premières Nations*, l'APN a donné la priorité à la transformation de l'initiative pilote d'IMT en un programme national permanent (APN, 2024). Les Chefs-en-assemblée ont demandé la mise en place d'un système dirigé par les Premières Nations, conforme aux principes PCAP et équitable dans toutes les régions. L'initiative pilote est conforme à ce mandat en veillant à ce que les signataires d'une entente disposent des outils, des données et de la flexibilité nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies sur la main-d'œuvre, le mieux-être et l'économie adaptées à leurs communautés. En l'étendant à l'ensemble des 95 signataires d'une entente, ce programme garantira un accès large et équitable à travers le Canada.

Alignement sur les engagements du gouvernement du Canada

Cette initiative fait progresser plusieurs priorités fédérales, notamment le Plan d'action de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (LDNU)* :

- **Mesure 38** : Soutenir les stratégies autochtones sur le marché du travail fondées sur les distinctions;
- **Mesure 16** : Faire progresser la souveraineté des Autochtones en matière de données.

Elle soutient également la lettre de mandat du premier ministre pour 2025, qui enjoint aux ministres de développer les carrières dans les domaines du logement, des infrastructures et des métiers spécialisés, ainsi que le discours du Trône de 2025, qui met l'accent sur la réconciliation et la prospérité à long terme avec les peuples autochtones. En fournissant aux Premières Nations des renseignements précis sur le marché du travail, l'IMT permet aux communautés de répondre à ces priorités nationales par l'élaboration de stratégies fondées sur des données probantes.

- De plus, l'initiative d'IMT contribue aux objectifs économiques et sociaux du Canada :
- Elle fournit des données qui aident à réduire la dépendance à l'égard de l'assurance-emploi et de l'aide sociale;
- Elle montre comment l'emploi durable des Premières Nations contribue directement à la croissance du PIB (estimée à 36,4 milliards de dollars d'ici 2031 si les écarts sont comblés);
- Elle détermine des voies qui associent l'emploi au mieux-être et à la revitalisation culturelle, montrant ainsi que la participation économique et la santé communautaire sont interdépendantes;
- Elle est non seulement une priorité en matière de réconciliation, mais aussi une priorité économique. Selon le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA), combler les écarts en matière d'emploi et de revenu entre les Canadiens autochtones et non autochtones augmenterait considérablement la prospérité nationale;
- Le Centre d'étude sur les niveaux de vie (CENV) estime que la réduction de ces écarts pourrait ajouter 36,4 milliards de dollars au PIB du Canada d'ici 2031. En outre, les données de l'IMT permettent aux Premières Nations de montrer des économies mesurables en matière d'assurance-emploi et d'aide sociale en aidant les citoyens à trouver un emploi durable.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Le financement permanent de l'IMT aidera à obtenir ces résultats en permettant aux Premières Nations d'aligner leurs stratégies de formation et de main-d'œuvre sur les besoins économiques locaux et nationaux, tout en mettant en valeur leur contribution à la croissance du Canada.

Adéquation stratégique

L'initiative est un élément essentiel du cadre de réconciliation et de développement économique du Canada. Elle permet aux Premières Nations d'accéder à des données locales sur le marché du travail, de les gérer et de concevoir des plans de formation, d'emploi, de mieux-être et d'économie qui reflètent leurs situations. Il est important de noter que les formules de financement doivent tenir compte à la fois des populations résidant dans les réserves et hors des réserves. À l'échelle nationale, plus de la moitié des membres des Premières Nations vivent hors des réserves, et les villes sont situées sur des territoires traditionnels. Pour garantir l'équité, il faudrait un financement qui prend en compte tous les citoyens des Premières Nations, quel que soit leur lieu de résidence, et qui reconnaisse les conceptions communautaires du territoire et de l'appartenance.

Recommandation

La voie à suivre est claire : il faut transformer l'initiative pilote d'IMT en un programme permanent doté d'un financement soutenu de 65,68 millions de dollars par an, assorti d'une indexation de 2 % à partir de 2026. Étant donné que l'initiative pilote prendra fin le 31 mars 2026, cet investissement est urgent pour garantir la viabilité à long terme, étendre la couverture à l'ensemble des 95 signataires d'une entente et permettre aux Premières Nations de diriger leurs propres stratégies de développement de la main-d'œuvre et de l'économie, conformément à la réconciliation et aux priorités économiques nationales.

Résultats commerciaux

Une initiative d'IMT permanente des Premières Nations est conçue pour obtenir quatre résultats clés qui favorisent directement la réconciliation, l'autodétermination économique et la prospérité à long terme.

Amélioration des stratégies d'emploi – Les Premières Nations auront accès à des données fiables sur le marché du travail qui leur permettront de concevoir et mettre en œuvre des programmes de formation et d'emploi efficaces, réduisant ainsi le chômage et alignant les compétences sur la demande du marché.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

(Rapport annuel sur l'IIMT du SITAG, 2025)

Learning Traditional Indigenous Skills and Other Training or Skills Upgrading

Training to Learn Traditional Skills (n=6,193)	%
Yes	23.27%
No	67.06%
Prefer not to answer/Don't know/Not Sure	9.67%
Total	100%
Participated in Other Training or Skills Upgrading (n=6,193)	%
Yes	27.53%
No	61.25%
Prefer not to answer/Don't know/Not Sure	11.23%
Total	100%
Attending School, Training to Learn Traditional Skills or Other Training/ Skills Upgrading (n=6,200)	%
Yes	57.29%
No	42.71%
Total	100%

Table 7. Learning Traditional Indigenous Skills and Other Training or Skills Upgrading

Autonomie économique – Les Premières Nations disposeront des outils nécessaires pour réduire leur dépendance à l'égard des transferts gouvernementaux en créant leurs propres possibilités économiques grâce à une planification fondée sur des données probantes.

Participation accrue de la main-d'œuvre – En déterminant les besoins en formation et les secteurs à forte demande, l'initiative aidera à réduire les écarts en matière d'emploi et de revenus et à accroître la participation à l'économie canadienne; une priorité soulignée par le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA). Dans ce cadre, l'IMT pourra également aider à tenir des discussions sur la reconnaissance des rôles propres aux Premières Nations, tels que les gardiens du savoir traditionnel, au sein des systèmes nationaux du travail.

Croissance et développement durables – Un financement permanent et prévisible garantirait un effet à long terme de la collecte et de l'analyse des données sur le marché du travail dirigées par les Premières Nations, favorisant ainsi la stabilité et la résilience des économies des Premières Nations.

Mission et objectifs

La mission consiste à fournir aux Premières Nations des données précises sur le marché du travail afin de favoriser le développement de la main-d'œuvre et la planification économique. Ses principaux objectifs sont les suivants:

- Donner aux Premières Nations les moyens de prendre des décisions éclairées grâce à des données fiables et conformes aux principes PCAP;

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

- Favoriser la croissance économique et l'autonomie grâce à des renseignements fondés sur des données probantes;
- Étendre la couverture à l'ensemble des 95 signataires d'une entente à travers le Canada;
- Favoriser la réconciliation en renforçant la souveraineté des nations en matière de données et en réduisant la dépendance à l'égard des financements temporaires ou pilotes.

Activités et parties prenantes actuelles

- **Activités** : Collecte, analyse et diffusion de données sur le marché du travail propres aux Premières Nations; formation d'enquêteurs communautaires; élaboration d'outils d'enquête; utilisation des données de l'IMT pour concevoir des stratégies locales de formation et d'emploi.
- **Parties prenantes** : Premières Nations, signataires d'une entente du PFCEA, APN, EDSC, SAC et groupes de travail techniques régionaux.
- **Clients** : Premières Nations, décideurs politiques, employeurs et organismes de développement économique.

Structure organisationnelle

L'initiative pilote est coordonnée par EDSC, avec la contribution stratégique de l'APN et le soutien technique des signataires d'une entente. Un comité technique composé de représentants des signataires d'une entente et d'experts guide la mise en œuvre et veille à la pertinence régionale.

Capacité actuelle

Finances : Un financement de 12 millions de dollars sur six ans pour la phase pilote a permis de jeter les bases de systèmes de données et d'un engagement communautaire. La transition vers un programme permanent nécessite 65,68 millions de dollars par an, comprenant une indexation de 2 %.

Ressources humaines : Soutenu par des analystes du marché du travail, des spécialistes des données et du personnel communautaire, ainsi qu'un accent croissant sur la formation afin d'assurer la viabilité à long terme et le renforcement des capacités des Premières Nations.

Fondements du programme : Hypothèses, contraintes et dépendances

La mise en œuvre d'un programme permanent d'information sur le marché du travail des Premières Nations nécessite une reconnaissance claire des hypothèses, des contraintes et des dépendances qui sous-tendent son succès.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Hypothèses

- Accès rapide à des données précises au niveau des Premières Nations, qui reflètent à la fois les populations habitant dans les réserves et celles vivant hors des réserves.
- Engagement continu des Premières Nations, de l'APN et d'EDSC par l'intermédiaire d'un comité de mise en œuvre.
- Financement suffisant et durable de 65,68 millions de dollars par an, comprenant une indexation de 2 %.
- Participation active des Premières Nations à la collecte et à l'analyse des données, soutenue par une formation et un personnel stable.
- Capacité réaliste d'une mise à l'échelle pour les 95 signataires d'une entente sur une période de cinq ans.

Contraintes

- La fin de l'initiative pilote prévue le 31 mars 2026 crée un sentiment d'urgence, car tout retard dans le financement risquerait de perturber le processus.
- Un financement limité ou incertain pourrait retarder la mise à l'échelle et l'expansion.
- Obstacles géographiques et logistiques dans les communautés éloignées et nordiques.
- Variation des niveaux de préparation et des capacités parmi les Premières Nations.
- Éventuels changements dans les priorités ou l'orientation politique du gouvernement.
- Complexité de l'intégration de divers ensembles de données communautaires tout en respectant les principes PCAP.

Dépendances

- Collaboration et confiance avec les parties prenantes des Premières Nations et les signataires d'une entente.
- Engagement financier fédéral sûr et continu.
- Disponibilité d'enquêteurs qualifiés, d'analystes de données à temps plein et d'analystes régionaux pour favoriser une application cohérente des données.
- Disponibilité de supports de formation, y compris une formation initiale en personne et des formations de mise à niveau continues.
- Flexibilité dans l'utilisation des bases de données modulaires, permettant aux communautés d'adapter les enquêtes à leurs priorités (par exemple, obstacles à l'emploi, délivrance de permis, compétences locales).
- Alignement avec des programmes connexes de développement économique et de formation.

De plus amples détails sur les hypothèses, contraintes et dépendances, y compris les répercussions et les considérations d'atténuation, sont fournis à [l'annexe G](#).

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Portée et limites

Inclus dans la portée

- **Transition vers un programme permanent** : Établir l'initiative pilote d'IMT comme un programme permanent, entièrement financé et mis à la disposition de toutes les Premières Nations au Canada.
- **Collecte et analyse continues de données** : Élargir et maintenir les enquêtes, analyses et rapports sur le marché du travail dirigés par les Premières Nations afin d'éclairer les stratégies en matière d'emploi et d'économie.
- **Efforts de renforcement des capacités** : Offrir une formation et des ateliers continus afin de renforcer l'expertise communautaire en matière de collecte, d'analyse et d'application des données.
- **Expansion nationale** : Étendre l'initiative pilote à l'ensemble des 95 signataires d'une entente en garantissant un accès équitable aux outils du marché du travail à l'échelle nationale.
- **Financement durable** : Obtenir un financement permanent comprenant une clause d'indexation afin d'assurer la stabilité, l'adaptabilité et la réactivité à long terme en fonction des besoins des communautés.

Exclus de la portée

- **Prestation directe de programmes** : L'initiative d'IMT ne propose pas de programmes d'emploi ou de formation. Son rôle consiste à fournir des données qui contribuent à l'élaboration de stratégies communautaires.
- **Sources de financement non liées** : L'initiative se limite à l'information sur le marché du travail et à la planification économique. Elle ne finance pas de programmes hors de ce mandat. Toutefois, les données issues de l'IMT peuvent être utilisées par les communautés pour appuyer des propositions adressées à d'autres ministères ou partenaires.
- **Considérations en matière d'équité** : Afin de prendre en compte les différences dans la prestation des services, le modèle de financement intègre une formule pondérée qui tient compte de la taille de la population et du nombre de Premières Nations représentées par chaque signataire d'une entente. Cela garantit une couverture juste et équitable dans les diverses communautés, y compris celles qui comptent une importante population hors de la réserve. Le programme utilisera également une approche d'enquête modulaire, permettant aux signataires d'une entente d'ajouter des questions facultatives (par exemple, sur les permis, les compétences ou les obstacles locaux) afin de refléter les priorités de la communauté tout en respectant les normes nationales. En outre, le modèle de financement comprend des ajustements pour tenir compte des coûts liés aux régions éloignées et nordiques, c'est-à-dire prendre en considération les dépenses de fonctionnement, de déplacement et de connectivité plus élevées auxquelles certains signataires d'une entente doivent faire face.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Plan de mise en œuvre

Qui assure la mise en œuvre?

Le programme continuera d'être mis en œuvre par les signataires d'une entente du PFCEA, selon le même processus utilisé pour l'initiative pilote. Ce point a été fermement confirmé par les signataires d'une entente lors de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, qui ont aussi souligné que la mise en œuvre devait rester sous la responsabilité du PFCEA afin de respecter les relations, la flexibilité et les structures de responsabilité existantes. Aucun changement n'est proposé en matière de gouvernance.

Les signataires conserveront la flexibilité nécessaire pour gérer le programme de la manière la mieux adaptée aux besoins de leurs communautés, tout en veillant à ce que les données sur le marché du travail soient collectées et gérées conformément aux principes PCAP (APN, résolution 64/2024).

La surveillance et la coordination seront assurées par un comité de mise en œuvre (APN, signataires du PFCEA et EDSC), qui centrera ses efforts sur le partage des analyses, le soutien à l'intégration et la garantie de l'équité régionale (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).

En outre, le processus d'intégration comprendra un mentorat entre pairs provenant des communautés pilotes. Les signataires expérimentés aideront les nouveaux participants en partageant des outils, des pratiques exemplaires et des enseignements, ce qui aidera à assurer une transition plus harmonieuse et une qualité uniforme dans toutes les régions (discussion en petits groupes sur l'IMT, 2025).

Calendrier de mise en œuvre progressive (2026-2030)

Le programme permanent sera mis en place progressivement sur cinq ans, en s'appuyant sur les 28 signataires déjà financés dans le cadre de l'initiative pilote. Cette approche favorise le renforcement des capacités, réduit au minimum les risques liés à la mise en œuvre et garantit une croissance durable.

Année / Phase	Mesures clés	Mécanismes de soutien	Surveillance
Année 1 (2026)	Intégrer 13 nouveaux signataires d'une entente; créer un comité de mise en œuvre; déployer une plateforme nationale informatique ou de données.	Fonds de démarrage pour le personnel/les technologies de l'information; ressources pour le centre de formation; mentorat communautaire pilote.	Comité de mise en œuvre (APN, EDSC, signataires d'une entente).
Années 2 à 4 (2027-2029)	Accueillir 13 à 15 signataires par an; établir des centres régionaux; formation et évaluation continues.	Pôles de formation régionaux; mentorat sur mesure; échanges entre pairs; service d'assistance technique permanent.	Le comité de mise en œuvre surveille les progrès et veille à l'équité entre les régions.
Année 5 (2030)	Recruter les 15 derniers signataires d'une entente; procéder à un examen stratégique; passer à une mise en œuvre nationale complète.	Formation avancée des analystes; mise à niveau finale des TI et des données; échange national de connaissances.	Le comité de mise en œuvre procède à un examen et rend compte à la direction de l'APN/EDSC.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Surveillance et mise en œuvre

Comité de mise en œuvre

La supervision sera coordonnée par un comité directeur ou de mise en œuvre du programme composé de représentants de l'APN, d'EDSC et de signataires d'une entente. Le comité aura pour mission de :

- superviser les progrès de l'intégration et veiller à une mise en œuvre rapide;
- résoudre les problèmes de mise en œuvre et partager les pratiques exemplaires;
- veiller à ce que les principes PCAP guident tous les aspects de la conception du programme et de l'utilisation des données;
- surveiller l'équité régionale, y compris les défis liés à la mise en œuvre dans les régions éloignées et nordiques.

Rôles et responsabilités

- **Signataires d'une entente du PFCEA** : Diriger au niveau communautaire la mise en œuvre, la collecte de données et la conception du programme.
- **APN** : Assurer une coordination nationale et un plaidoyer stratégique et veiller à ce que les priorités des Premières Nations soient communiquées.
- **EDSC** : Administrer le financement et la reddition de compte fédérale, tout en permettant une administration dirigée par les Premières Nations.

Ce modèle de gouvernance permet de s'assurer que le programme demeure axé sur la communauté et dirigé par le PFCEA, tout en renforçant la coordination nationale et le mentorat afin de soutenir une expansion durable (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).

Parties prenantes	Rôle	Contribution
Assemblée des Premières Nations (APN)	Leadership stratégique	Dirige la demande de renouvellement du programme (avec Sàgasige Co Consulting), défend les priorités des Premières Nations et coordonne la communication entre les dirigeants, les communautés et les parties prenantes.
Emploi et Développement social Canada (EDSC)	Administration du programme	Supervise l'administration du PFCEA, gère le financement et la conformité, évalue le rendement du programme et veille à l'harmonisation avec les priorités nationales.
Signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations	Mise en œuvre et coordination locale	Mettent en œuvre des programmes au niveau communautaire, collectent des données sur le marché du travail, fournissent des commentaires et veillent à ce que les stratégies de formation reflètent les besoins locaux. Ils jouent un rôle essentiel dans le renforcement des capacités et la souveraineté des données propres à chaque nation.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Parties prenantes	Rôle	Contribution
Analystes régionaux	Soutien technique	Offrent de la formation et des services d'interprétation et d'analyse des données pour soutenir les signataires d'une entente, tout en veillant à une application cohérente dans divers territoires et en respectant le contexte local.
Réseaux d'emploi autochtones et employeurs	Partenariats	Collaborent à des placements professionnels, des stages et des possibilités de mentorat, tout en soutenant la transition entre la formation et l'emploi.
Gouvernements provinciaux et territoriaux	Connaissance du contexte régional	Fournissent de l'information sur le marché du travail propre à chaque région et établissent des partenariats avec des organisations fédérales et des Premières Nations afin d'offrir des solutions locales.

Ce modèle de mise en œuvre et de participation des parties prenantes permet de s'assurer que l'IMT reste axée sur les Premières Nations, tout en s'alignant sur les priorités fédérales. En tirant parti du leadership de l'APN, de la supervision d'EDSC, de la mise en œuvre par les signataires d'une entente et de solides partenariats avec les employeurs et les gouvernements, le programme est en bonne voie pour réussir à long terme à combler les écarts en matière d'emploi, à faire progresser la réconciliation et à renforcer l'autonomie économique.

Analys options

Plusieurs options de transformation de l'initiative pilote d'IMT ont été examinées en fonction de critères tels que l'adéquation stratégique, l'élargissement, la durabilité, l'abordabilité et l'incidence sur le développement économique. L'analyse a confirmé que la seule voie viable et stratégique consiste à mettre en place un programme permanent entièrement financé.

Ce modèle :

- assure une stabilité à long terme et évite toute perturbation au moment de l'arrêt de l'initiative pilote prévue le 31 mars 2026;
- s'étend à l'ensemble des 95 signataires d'une entente, garantissant ainsi un accès équitable aux outils propres aux Premières Nations en matière de marché du travail dans tout le Canada;
- répond aux directives de la résolution 64/2024 de l'APN et est aligné sur les engagements fédéraux pris dans le cadre du Plan d'action de la LDNU et de la lettre de mandat du premier ministre pour 2025;
- prend en compte les principes de PCAP pour protéger la souveraineté des données des Premières Nations tout en permettant une planification axée sur la communauté;
- fournit un cadre durable pour l'intégration, la formation et le soutien des analystes régionaux, qui ont été jugés essentiels lors des séances de mobilisation nationales.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

D'autres options ont été envisagées, telles que la poursuite de l'initiative pilote, le financement partiel ou limité dans le temps ou la limitation de la portée à un nombre réduit de signataires d'une entente. Mais elles ont été rejetées. Ces approches ne permettaient pas d'assurer la stabilité, laissaient d'importantes lacunes dans la couverture et compromettaient les objectifs de réconciliation de la résolution 64/2024. Elles perpétuaient également le cycle des programmes temporaires, augmentaient les risques liés à la mise en œuvre et empêchaient les communautés de renforcer leurs capacités à long terme en matière de données.

Des détails complets sur le cadre et les critères d'évaluation sont fournis à [l'annexe B](#).

Plan financier

Depuis 2017, l'initiative pilote d'IMT est soutenue par des allocations ponctuelles et annuelles, fournissant à 28 signataires d'une entente les ressources nécessaires pour tester et affiner la collecte de données sur le marché du travail menée par les Premières Nations. Au cours de cette période, l'initiative pilote a donné des résultats mesurables : elle a élargi l'accès aux données sur le marché du travail des Premières Nations, favorisé l'élaboration de stratégies de formation et d'emploi adaptées et contribué au développement économique mené par les communautés (Rapport sur les allocations pilotes, EDSC, 2017-2023).

Entre 2017 et 2023, l'initiative pilote a reçu une allocation fédérale totale de 12 millions de dollars. Sur ce montant, 10,16 millions de dollars ont été distribués aux signataires d'une entente; le solde a été conservé pour l'administration fédérale (Rapport sur les allocations pilotes, EDSC, 2017-2023). Bien que cet investissement pilote ait fourni une preuve de concept utile, il n'a pas été suffisant pour soutenir une couverture nationale complète ou durable. Étant donné que l'initiative pilote doit prendre fin le 31 mars 2026, un financement permanent est nécessaire pour éviter toute interruption et maintenir la dynamique (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).

Exigences de financement d'un programme permanent

Le passage à un programme national permanent nécessite 65,68 millions de dollars par an, comprenant une indexation annuelle de 2 % à partir de la deuxième année pour tenir compte de l'inflation, de la croissance démographique et des coûts de prestation plus élevés dans les régions éloignées et nordiques. Cet investissement permettra :

- la collecte et l'analyse continues de données par les communautés;
- la présence d'un personnel stable à temps plein ainsi que des formations pour l'ensemble des 95 signataires d'une entente (environ 165 ETP);
- des analystes régionaux pour aider les communautés dans la formation, l'intégration et l'interprétation des données;
- une infrastructure numérique et des systèmes informatiques sécurisés;
- un soutien en matière de surveillance et de conformité conforme aux principes PCAP.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Modèle de base pondéré en fonction de la population

Le programme permanent comprend une allocation de base pour chaque signataire d'une entente, qui garantit aux 95 signataires un moyen minimal viable de fonctionner, indépendamment de la taille ou de la situation géographique. En outre, le modèle prévoit un ajustement pondéré en fonction de la population afin de refléter la situation suivante : les signataires d'une entente représentent à la fois les membres vivant dans la réserve et ceux vivant hors de la réserve. À l'échelle nationale, plus de la moitié des citoyens des Premières Nations vivent hors des réserves; certaines nations ont des pourcentages nettement plus élevés. Le principe de pondération permet de s'assurer que les ressources sont proportionnelles à la population totale servie, ce qui assure l'équité et l'égalité entre toutes les régions. Le modèle prévoit également des ajustements en fonction des coûts dans les régions éloignées et nordiques, notamment des frais de fonctionnement, de déplacement et de connectivité plus élevés que doivent assurer certaines communautés.

Élargissement et validation

Le modèle est conçu pour être évolutif, équitable et durable, garantissant une couverture nationale grâce à une mise en œuvre progressive. Il s'appuie sur des structures de coûts validées par l'AES et le SITAG, qui ont toutes montré que les systèmes d'IMT communautaires peuvent évoluer efficacement tout en respectant la gouvernance locale. L'AES est passé de 4 à 33 communautés sans augmentation des coûts unitaires, ce qui confirme que l'approche est à la fois rentable et viable sur le plan opérationnel (AES, Internal LMI Pilot Expansion Report, 2024).

De la même façon, le rapport annuel 2025 du SITAG souligne comment la collaboration régionale et l'établissement de bases de données ont favorisé l'évolutivité et l'efficacité multicommunautaires, renforçant ainsi la faisabilité d'un déploiement national (SITAG, LMI Pilot Expansion Report, 25 mars 2025).

Parallèlement, la réunion nationale sur l'IMT des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations a confirmé que le succès à long terme dépendait du passage à des modèles de dotation en personnel à temps plein (enquêteurs et analystes salariés) plutôt qu'à des contrats par enquête, liés à une formation et à un soutien technique constants (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).

Historique de l'initiative pilote

Entre 2017 et 2023, un montant total de 10,16 millions de dollars a été alloué à 28 signataires d'une entente des Premières Nations, soit 362 336 \$ en moyenne par signataire et par an (EDSC, Rapport sur les allocations pilotes, 2017-2023). Ce chiffre sert de base à la demande d'un financement permanent, garantissant l'équité dans l'attribution des ressources entre les 95 signataires d'une entente. Cependant, lors de la réunion nationale sur le PFCEA, les communautés ont souligné qu'un financement annuel incertain créait de l'instabilité et nuisait au maintien en poste du personnel. Une base de financement

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

permanente est nécessaire pour soutenir les capacités locales et maintenir la dynamique (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).

Demande d'un financement permanent

Pour transformer l'initiative pilote en un modèle national, il faudrait un **montant de base de 34,42 millions de dollars par an pour les signataires d'une entente**, complété par des investissements ciblés.

Répartition proposée du financement (à partir de 2026)

Type d'investissement	Montant annuel	Remarques
Financement de base des signataires d'une entente	34,42 millions de dollars	362 336 \$ × 95 signataires d'une entente (financement à l'échelle nationale du niveau pilote)
Personnel (coordonnateurs et analystes de l'IMT)	15,63 millions de dollars	Soutenir environ 165 ETP répartis entre 95 signataires d'une entente; moyenne de 95 000 \$ par employé, y compris les avantages sociaux et les frais généraux
Systèmes technologiques et infrastructure numérique	4,38 millions de dollars	Plateformes informatiques communautaires, tableaux de bord, stockage infonuagique sécurisé, mises à niveau
Collecte et analyse de données	3,13 millions de dollars	Enquêtes régionales, entretiens, analyses dirigées par la communauté
Déplacements et réunions régionales	2,50 millions de dollars	Déplacements en avion, visites sur le terrain et coordination interrégionale
Intégration et formation	0,63 million de dollars	5 000 \$ par signataire d'une entente chaque année
Ajustement en fonction de la croissance démographique	1,88 million de dollars	Tenir compte de l'augmentation de la population des Premières Nations
Ajustement pour les régions éloignées/nordiques	1,88 million de dollars	Coûts plus élevés dans les régions éloignées et nordiques
Gouvernance selon PCAP et consentement	0,63 million de dollars	Examens juridiques, processus de consentement, soutien à la souveraineté des données
Surveillance centralisée et imprévus	0,63 million de dollars	Gestion du programme national, contrôle de la qualité, fonds de réserve



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Investissement annuel total (2026) : 65,68 millions de dollars

Un montant total de **65,68 millions de dollars par an**, comprenant une **indexation de 2 %** pour tenir compte de l'inflation, de la croissance démographique et des coûts de livraison plus élevés dans les communautés éloignées et nordiques. Voir [l'annexe C](#) pour plus de détails.

Analyse coûts-avantages

La transformation de l'initiative d'IMT des Premières Nations en un programme permanent représente un investissement total de 341,8 millions de dollars sur cinq ans (2026-2030), comprenant une indexation annuelle de 2 %.

Les avantages à long terme l'emportent largement sur cet investissement.

- **Couverture nationale** : Une extension du programme en passant de 28 communautés pilotes à l'ensemble des 95 signataires d'une entente, garantissant ainsi une égalité d'accès à des outils du marché du travail propres à chaque nation.
- **Amélioration des résultats en matière d'emploi** : Une meilleure conception du programme grâce aux données recueillies auprès des Premières Nations, ce qui permettra de réduire le chômage et d'aligner la formation sur de réelles possibilités.
- **Renforcement des capacités** : Une amélioration des compétences communautaires en matière d'administration d'enquêtes, d'analyses de données et d'application afin de favoriser l'autonomie à long terme.
- **Participation économique** : Une meilleure préparation dans les secteurs à forte demande tels que les métiers, le logement, l'énergie verte et les infrastructures. Le Centre d'étude sur les niveaux de vie (CENV) estime que la réduction des écarts entre les Autochtones et les non-Autochtones en matière d'emploi et de revenu pourrait ajouter 36,4 milliards de dollars au PIB du Canada d'ici 2031.
- **Réduction des coûts** : Une diminution de la dépendance à l'égard de l'assurance-emploi, de l'aide sociale et des fonds d'intervention d'urgence grâce à une orientation des citoyens vers des carrières viables. Les communautés ont déjà réalisé des économies grâce à une planification proactive fondée sur les données de l'IMT.

L'analyse coûts-avantages montre qu'investir dans un système permanent d'IMT produit des avantages sociaux, économiques et de réconciliation importants, tout favorisant directement l'autodétermination et une croissance durable.

Analyse coûts-avantages (2026-2030)

Le programme permanent s'appuierait directement sur l'initiative pilote existante. En 2025, les 28 signataires d'une entente déjà financée continueront de fonctionner dans le cadre des ressources existantes de l'initiative pilote afin d'éviter toute interruption dans la prestation des services (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025). Étant donné que l'initiative pilote doit prendre fin le 31 mars 2026, le financement permanent doit commencer au cours de l'exercice 2026-2027 afin de maintenir la dynamique.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Un financement permanent permettra au programme de se développer de manière progressive et uniforme, en intégrant environ 13 à 15 nouveaux signataires d'une entente par an jusqu'à ce que la couverture nationale soit complète d'ici 2030 (discussion en petits groupes sur l'IMT, 2025). L'investissement total pour les cinq premières années d'une mise en œuvre permanente (2026-2030) s'élèverait à 341,8 millions de dollars, comprenant une indexation annuelle de 2 % à partir de la deuxième année. Cet investissement permettrait d'assurer une couverture nationale, d'améliorer les résultats en matière d'emploi, de renforcer les capacités communautaires et d'apporter une contribution mesurable à la réconciliation et à la croissance économique à long terme au Canada (CENV, 2023).

Calendrier de la mise en œuvre (2026-2030)

Une mise en œuvre progressive permettra d'assurer une préparation, de réduire au minimum les perturbations et de favoriser une croissance durable.

Domaine de travail	Calendrier	Étapes clés
Approbation du programme et confirmation du financement	T1-T2 2026	Approbation du budget; accords avec EDSC; comité de mise en œuvre
Infrastructure de base et dotation en personnel	T2-T4 2026	Recrutement du personnel national/régional; mise en place d'une plateforme centrale de données; création de trousseaux d'intégration
Déploiement de la phase I (13 signataires)	2026	Formation communautaire; déploiement des technologies de l'information et des tableaux de bord; lancement de la collecte de données
Expansion progressive (13 signataires/an)	2027–2029	Intégration annuelle; mise à l'échelle des centres de données régionaux; formation continue et assurance de la qualité
Expansion finale et examen	2030	Intégration des 15 derniers signataires; mise en œuvre nationale complète; examen stratégique et planification de la durabilité

L'analyse coûts-avantages confirme que le financement permanent de l'initiative d'IMT est responsable sur le plan financier et nécessaire sur le plan stratégique. Le déploiement progressif garantit un élargissement équitable à l'ensemble des 95 signataires d'une entente, renforce les capacités communautaires et offre des avantages durables d'ici 2030.

Renvoi à l'annexe D – Analyse détaillée des options financières

Le modèle de calcul des coûts et la demande de financement présentés dans cette section s'appuient sur une analyse détaillée des options et une méthode complète de calcul des coûts. Pour obtenir plus de détails sur les critères d'évaluation, la justification de l'option recommandée, les considérations relatives aux risques et la méthode de calcul des coûts conforme au Guide d'évaluation des estimations de coûts du Secrétariat du Conseil du Trésor, voir [l'annexe D](#).



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Évolutivité et efficacité

Le modèle financier proposé dans la présente analyse de rentabilité s'appuie sur des approches éprouvées validées au cours de l'initiative pilote et par l'intermédiaire de l'AES, l'un des partenaires de mise en œuvre de l'IIMT. AES est passé avec succès de 4 à 33 signataires d'une entente, ce qui représente plus de 272 000 membres des Premières Nations, sans augmentation significative des coûts unitaires. L'utilisation d'un modèle d'évaluation des coûts par habitant et par activité confirme que l'élargissement à l'échelle nationale est financièrement viable et opérationnellement solide (AES, 2024).

Dans la même façon, la mobilisation nationale a confirmé que le modèle à long terme doit inclure des postes de personnel salarié à temps plein et des analystes régionaux, plutôt que de reposer sur des paiements par enquête. Cette méthode garantit la stabilité, améliore le maintien en poste et renforce les capacités durables des Premières Nations. Combiné avec une formule pondérée en fonction de la population et à des ajustements des coûts liés aux régions éloignées ou nordiques, le modèle garantit l'équité et l'efficacité à mesure que le programme s'étendra à l'ensemble des 95 signataires d'une entente (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).

Alignement sur le modèle d'AES

Ce modèle financier s'appuie sur les structures qui ont fait leurs preuves chez les partenaires de transmission de données des Premières Nations, notamment le SITAG et l'AES. Ces partenaires ont montré ensemble qu'il est possible d'adopter des approches évolutives et rentables tout en respectant la gouvernance communautaire.

Par exemple, AES soutient actuellement 33 communautés et une population en âge de travailler comptant plus de 272 000 membres des Premières Nations en utilisant un modèle d'évaluation des coûts par habitant et par activité (5,50 à 11 \$ par personne pour le recensement et 100 \$ par enquête remplie). Cette approche a permis de passer de 4 à 33 signataires d'une entente sans augmentation significative des coûts unitaires, ce qui confirme la faisabilité d'une à l'échelle nationale (AES, 2024).

De la même façon, la mobilisation nationale a confirmé que la viabilité à long terme nécessitait un personnel stable et à temps plein au niveau communautaire, soutenu par des analystes régionaux. Le recours à des contrats par enquête a créé une instabilité pendant la phase pilote et a rendu difficile le maintien en poste du personnel expérimenté.

Le programme permanent s'appuiera donc sur le modèle évolutif de l'AES tout en intégrant les enseignements issus de l'initiative pilote : assurer la flexibilité, le choix et le respect de la souveraineté des données afin que certaines Premières Nations puissent continuer de travailler avec des partenaires régionaux de la prestation de services tandis que d'autres agissent en tant que responsables de la prestation de services. Cette approche mixte permet d'atteindre un équilibre entre l'efficacité et le contrôle exercé par les Premières Nations.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Retombées de l'initiative pilote

La phase pilote a déjà donné des résultats mesurables. Vous trouverez plus de détails à ce sujet à [l'annexe H](#).

- **Stratégies d'emploi** : Les données recueillies ont aidé les Premières Nations à adapter leurs programmes de formation et d'emploi aux besoins du marché du travail local (par exemple, formation en informatique, métiers et technologies de l'information).
- **Autonomie économique** : Les communautés ont utilisé des données de l'IMT pour lancer des initiatives locales, orienter les citoyens vers des carrières viables et montrer les économies réalisées en matière d'assurance-emploi et d'aide sociale.
- **Mieux-être et inclusion** : Les enquêtes ont révélé des obstacles tels que l'accès au permis de conduire et le besoin de soutien pour les personnes handicapées. Les communautés ont conçu des programmes pour surmonter directement ces obstacles.
- **Preuve d'évolutivité** : L'initiative pilote a confirmé qu'un financement continu lui permet d'évoluer suffisamment pour répondre à la demande croissante de données sur la main-d'œuvre propres aux Premières Nations, favorisant ainsi une participation équitable dans l'ensemble des 95 signataires d'une entente.

Garanties d'un financement permanent

- La collecte et l'analyse de données sur le marché du travail par les communautés.
- Un personnel stable à temps plein et une infrastructure numérique sécurisée pour tous les signataires d'une entente.
- Une formation complète, une intégration et un soutien régional aux analystes.
- Des adaptations pour la prestation à distance et dans le Nord.
- Une souveraineté des données conforme aux principes PCAP et un soutien technique centralisé.

Risque

Un processus complet de gestion des risques est essentiel à la réussite de la transformation de l'initiative pilote d'IMT des Premières Nations en un programme permanent financé par le gouvernement. Ce processus doit comprendre la détermination, l'évaluation et l'atténuation des risques qui pourraient nuire à la mise en œuvre, aux activités et à la viabilité à long terme. L'évaluation des risques suit la méthode Évaluation de la complexité et des risques des projets (ECRP) du Secrétariat du Conseil du Trésor et s'appuie sur des pratiques exemplaires reconnues en matière de gestion de projet. Cette approche structurée garantit une reddition de compte, un alignement stratégique et un suivi continu tout au long du cycle de vie du programme.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Résumé des risques – Transition vers un programme permanent

- **Risque lié au financement** : L'initiative pilote prend fin le 31 mars 2026; sans financement garanti, les capacités seront perdues. Atténuation : obtenir l'annonce de l'approbation dans le budget de 2026; le déploiement progressif commence au cours de l'exercice 2026-2027.
- **Risque en matière de capacités** : **État de préparation variable entre les communautés.** Atténuation : fournir des analystes régionaux, une intégration progressive et des formations de mise à niveau annuelles.
- **Risque géographique** : Les communautés éloignées et nordiques sont confrontées à des coûts plus élevés et à des défis logistiques. Atténuation : appliquer des ajustements de coûts ciblés pour les régions éloignées et nordiques.
- **Risque lié aux données** : Assurer la conformité aux principes PCAP et la sécurité des données. Atténuation : plateforme informatique centralisée, formation et protocoles de consentement.
- **Risque en matière de politiques** : Changements dans les priorités du gouvernement. Atténuation : ancrer le programme dans la résolution 64/2024 et les engagements du Plan d'action de la LDNU relatifs à la réconciliation et à la souveraineté des données.

Risque	Probabilité	Incidence	Stratégie d'atténuation	Résultat	Tolérance	Évaluation du risque
Capacités techniques insuffisantes au niveau communautaire	Moyenne	Élevée	Intégration progressive, centres de formation régionaux, modèles de prestation flexibles	Capacités renforcées par étapes	Modérée	Moyen
Retards dans l'approbation ou le versement des fonds fédéraux	Moyenne	Moyenne	Engagement précoce auprès d'EDSC et harmonisation financière avec les échéanciers du Conseil du Trésor	Calendriers d'intégration ajustés	Faible	Moyenne
Systèmes de protection des données et de gouvernance inadéquats	Faible	High	Cadres conformes aux principes PCAP, examens juridiques, infrastructure infonuagique sécurisée	Confidentialité et confiance préservées	Faible	Faible
Recrutement et rétention de professionnels qualifiés dans le domaine des données	Élevée	Moyenne	Soutien de consultants, incitatifs pour les placements à distance, investissements à long terme dans la formation	Postes pourvus grâce à des stratégies de recrutement hybrides	Modérée	Moyenne
Engagement inégal parmi les Premières Nations	Moyenne	Élevée	Modèle de gouvernance dirigé par la nation, communication régulière, plans d'engagement adaptés	Participation et confiance élevées	Modérée	Moyenne

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Un investissement permanent et prévisible est essentiel pour garantir à toutes les Premières Nations un accès équitable aux outils du marché du travail et à la souveraineté des données. Cela permettrait aussi aux communautés de prendre en main le perfectionnement de la main-d'œuvre, de renforcer leur autonomie économique et de combler les écarts en matière d'emploi au Canada.

Risques et atténuation

Le passage d'une initiative pilote à un programme permanent comporte certains risques. La plupart d'entre eux peuvent être gérés grâce à des mesures d'atténuation et une gouvernance proactives. Un registre des risques détaillé sera inclus à [l'annexe A](#), tandis que le tableau ci-dessous résume les principaux risques.

Les risques à forte incidence (capacité, engagement, recrutement) sont atténués grâce à un déploiement progressif, une gouvernance solide et des investissements dans la formation. Les risques systémiques (retards de financement, gouvernance des TI/données) sont atténués grâce à une harmonisation précoce avec EDSC/SCT et à la conformité aux principes PCAP et à la législation sur la protection de la vie privée. Grâce à la mise en place d'une structure de surveillance solide, ces risques sont considérés comme des risques gérables et acceptables permettant une transition vers la permanence.

Capacités et surveillance de la mise en œuvre

Le programme permanent d'IMT se poursuivra dans le cadre de la structure de gouvernance existante du PFCEA, sans changement au niveau de la prestation ou de la reddition de compte. Les signataires d'une entente du PFCEA demeureront responsables de la mise en œuvre au niveau communautaire, tout en veillant à ce que la collecte et l'utilisation des données sur le marché du travail soient axées sur la communauté, adaptées à la culture et conformes aux priorités locales.

L'APN conservera son rôle de responsable du plaidoyer en favorisant la coordination nationale et en veillant à ce que les engagements du gouvernement en matière de réconciliation et de souveraineté des données des Premières Nations restent au cœur de la mise en œuvre du programme. EDSC continuera d'assurer l'administration fédérale en supervisant la répartition des fonds, en veillant au respect des normes fédérales en matière de reddition de compte et en collaborant avec les signataires d'une entente pour suivre les résultats. Son rôle restera celui d'un administrateur et d'un facilitateur, laissant le leadership de la mise en œuvre aux Premières Nations. La surveillance et la coordination seront assurées par un comité de mise en œuvre composé de représentants de l'APN, des signataires d'une entente du PFCEA et de représentants d'EDSC. Il fournira un soutien technique, partagera des pratiques exemplaires et garantira l'équité régionale tout en respectant le processus décisionnel au niveau national. Le passage de 28 à 95 signataires d'une entente sera facilité par une approche d'intégration progressive de 2026 à 2030. Cette stratégie laisse le temps de renforcer les capacités techniques, d'embaucher des enquêteurs et des analystes régionaux à temps plein et de créer des centres de données régionaux. Étant donné que l'initiative pilote prendra fin le 31 mars 2026, une transition rapide est essentielle pour maintenir la dynamique et éviter toute perturbation. De plus amples détails sur l'analyse comparative des capacités, les considérations en matière de politiques et l'analyse comparative sont fournis à [l'annexe F](#).



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Résultats et retombées

La transition de l'initiative d'IMT des Premières Nations vers la permanence produira des avantages mesurables pour les communautés et l'ensemble du Canada.

Résultats en matière d'emploi

Les signataires d'une entente utiliseront des données propres à chaque nation pour concevoir des stratégies de formation et d'emploi qui reflètent directement la demande sur le marché du travail local.

Résultats

Augmentation du nombre de placements, réduction du chômage et augmentation de la participation à long terme au marché du travail.

Des cohortes de formation adaptées aux secteurs à forte demande, tels que la construction et la menuiserie, dans lesquels l'IMT a cerné des pénuries de main-d'œuvre qualifiée.

Amélioration de la préparation à l'emploi grâce à des programmes ciblant des obstacles tels que l'accès au permis de conduire, dont les communautés ont montré qu'il était directement lié aux résultats en matière d'emploi.

Renforcement des capacités locales grâce à la formation d'enquêteurs, d'analystes de données et de coordonnateurs, créant ainsi des emplois durables au sein des communautés.

(Rapport annuel sur l'IIMT du
SITAG (2025))



Job Status Including Traditional and Occasional Jobs

Job Status (n=6,200)	%
Yes	56.40%
No	43.60%
Total	100%

Table 5. Job Status Including Traditional and Occasional Jobs

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Croissance économique

La réduction des écarts en matière d'emploi et de revenu entre les Canadiens autochtones et non autochtones pourrait ajouter 36,4 milliards de dollars au PIB du Canada d'ici 2031 (CENV, 2023).

Les données issues de l'initiative d'IMT montrent où se situent les défis, mais aussi où des investissements permettraient de réaliser des économies en matière d'assurance-emploi et d'aide sociale. Selon les résultats du PFCEA de Prince George, des millions de dollars ont été réinjectés dans l'économie lorsque des citoyens sont passés de l'aide provinciale à un emploi durable.

Un programme permanent d'IMT entièrement financé permettrait aux Premières Nations d'aligner le perfectionnement de leur main-d'œuvre sur les secteurs à forte croissance tels que le logement, les infrastructures, l'énergie verte, l'exploitation des ressources, les soins de santé et la technologie.

Étendu à l'échelle nationale, ce programme permettrait de s'assurer que les Premières Nations sont considérées comme des contributeurs clés à la main-d'œuvre, à l'innovation et à la compétitivité du Canada.

Souveraineté des données et réconciliation

- L'intégration des principes PCAP garantit aux Premières Nations la propriété, le contrôle, l'accès et la possession de leurs données.
- Les communautés ont souligné que l'IMT ne consiste pas seulement à déterminer les besoins : elle permet aussi de montrer les forces et les contributions, notamment la transition des citoyens vers des modes de vie moins fragiles, la réduction de la dépendance à l'égard des programmes sociaux et l'intégration des gardiens du savoir culturel dans les stratégies d'emploi.
- Cette initiative favorise la réconciliation en aidant à passer d'une dépendance par rapport aux systèmes de données fédéraux (p. ex. recensement, Statistique Canada, SAC) à des approches dirigées par les nations et fondées sur les priorités des communautés.
- Elle s'inscrit dans les engagements fédéraux pris dans le cadre du Plan d'action de la LDNU, notamment des stratégies du marché du travail fondées sur les distinctions (mesure 38) et la souveraineté des données autochtones (mesure 16).

Histoires marquantes – répercussions réelles de l'IMT

L'information sur le marché du travail (IMT) propre à chaque nation a déjà produit des retombées mesurables. Les exemples ci-dessous soulignent l'importance d'un financement permanent.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Exemples de cas

Innovations communautaires : Une communauté a lancé une formation en TI et en compétences numériques pour les jeunes après que des enquêtes de l'IMT ont révélé une demande locale; amélioration immédiate de l'employabilité (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).

Soutien accru aux citoyens : Les signataires d'une entente ont abordé les obstacles liés au permis de conduire et la préparation aux métiers spécialisés en élaborant des mesures de soutien directement liées aux résultats de l'enquête (discussion en petits groupes sur l'IMT, 2025).

Intégration des priorités culturelles : Plusieurs communautés ont lié le travail de l'IMT à l'apprentissage fondé sur la terre, à des programmes dirigés par des aînés et à des initiatives de mieux-être, montrant ainsi l'interdépendance entre la participation économique et le mieux-être communautaire (période de questions après la présentation sur l'IMT, 2025).

Intégration des personnes handicapées : Les enquêtes issues de l'IMT ont révélé un nombre élevé de jeunes atteints du TDAH, d'autisme ou d'autres troubles d'apprentissage, ce qui a incité à adopter de nouvelles approches en matière de formation inclusive et de parcours professionnels (période de questions après la présentation sur l'IMT, 2025).

Aboriginal Employment Services (AES) : Passage de 4 à 33 communautés tout en maintenant des coûts unitaires stables, ce qui montre que le modèle est évolutif et efficace (AES, Internal LMI Pilot Expansion Report, 2024).

Employer Partnerships (Saskatchewan) : Plus de 300 partenariats avec des employeurs établis par l'intermédiaire du SITAG ont abouti à 226 emplois directs, prouvant que l'IMT peut favoriser de véritables liens avec le marché du travail (Rapport annuel sur l'IMT du SITAG, 2025).

Formation numérique pour les jeunes : Un signataire d'entente a lancé des programmes informatiques et de TI après que des enquêtes ont révélé une demande locale, améliorant immédiatement l'employabilité des jeunes (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).

Mieux-être et guérison culturelle : L'IMT a été utilisée pour justifier l'embauche d'aînés pour l'enseignement des traditions ancestrales et la revitalisation culturelle, prouvant ainsi que les résultats économiques et le mieux-être sont interdépendants (période de questions après la présentation de l'IMT, 2025).

SITAG : Établissement de bases de données régionales pour soutenir plusieurs communautés, fournissant ainsi un modèle éprouvé pour mettre à niveau l'infrastructure technique et le partage des données (Rapport annuel sur l'IMT du SITAG, 25 mars 2025).

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Résultats, retombées et appel à l'action

L'initiative d'IMT est plus qu'un simple projet de données, c'est un fondement de la réconciliation, de la souveraineté et d'une croissance durable. Un financement permanent garantirait à chaque Première Nation un accès équitable à des outils du marché du travail d'une grande qualité qui combleraient les écarts en matière d'emploi, favoriseraient la planification communautaire et renforceraient la prospérité à long terme du Canada. Étant donné que l'initiative pilote doit prendre fin le 31 mars 2026, le moment est venu de la transformer en un programme permanent entièrement financé.

Demande de financement : Un montant annuel de 65,68 millions de dollars, comprenant une indexation de 2 %, pour assurer la stabilité, l'évolutivité et une mise en œuvre équitable pour les 95 signataires d'une entente. Sur cinq ans (2026-2030), cela représenterait un investissement total de 341,8 millions de dollars.

Réconciliation et souveraineté des données : Un financement permanent favoriserait la réconciliation et engloberait les principes PCAP, donnant ainsi aux Premières Nations le contrôle de leur main-d'œuvre et de leur planification économique.

Retombées économiques : La réduction des écarts en matière d'emploi et de revenu pourrait contribuer à hauteur de 36,4 milliards de dollars au PIB du Canada d'ici 2031, ce qui profiterait à tous les Canadiens grâce à une croissance plus forte et à une dépendance moindre à l'égard de l'assurance-emploi et de l'aide sociale.

Les avantages sociaux et économiques à long terme, notamment en matière de préparation de la main-d'œuvre, de développement économique et de planification proactive, l'emportent largement sur les coûts du programme.

Considérations relatives aux politiques et aux normes

La transformation de l'initiative d'IMT des Premières Nations en un programme permanent serait conforme aux politiques et aux normes existantes au sein d'EDSC et dans l'ensemble du gouvernement du Canada. L'harmonisation garantirait l'intégrité et l'efficacité du programme, ainsi que le respect des engagements en matière de réconciliation.

Réaffectation des ressources fédérales existantes

Les ressources fédérales actuellement consacrées à la collecte de données propres aux Premières Nations par l'intermédiaire d'entités telles que Statistique Canada, SAC et le Recensement devraient être réaffectées aux organisations des Premières Nations qui effectuent déjà ce travail.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations ***Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent***

Analyse de rentabilité

Cela permettrait :

- d'éliminer les doubles emplois et améliorer l'efficacité en investissant directement dans des systèmes communautaires;
- de favoriser l'équité en permettant aux Premières Nations de contrôler la collecte et l'utilisation de leurs propres informations sur le marché du travail;
- de respecter les principes PCAP de souveraineté des données des Premières Nations en ancrant la gestion au niveau communautaire.

Alignement sur les engagements fédéraux

Le programme permanent d'IMT serait aligné sur les priorités clés du gouvernement du Canada :

- Plan d'action de la LDNU : Mesure 16 (Promouvoir la souveraineté des données autochtones) et mesure 38 (Soutenir les stratégies autochtones du marché du travail fondées sur les distinctions).
- Lettre de mandat du premier ministre pour 2025 : Accroître la participation des Autochtones dans les domaines du logement, des infrastructures et des métiers spécialisés, selon les données de l'IMT.
- Discours du Trône de 2025 : Réaffirmation de la réconciliation et de la prospérité avec les peuples autochtones, y compris des investissements dans la souveraineté des données et la participation de la main-d'œuvre.
- Résolution 64/2024 de l'APN : Confère à l'APN le mandat d'obtenir un financement durable à long terme pour l'IMT dirigée par les Premières Nations et de veiller à ce que le programme soit fondé sur les distinctions, conforme aux principes PCAP et équitable à l'échelle nationale.

Retombées sur le plan des politiques

L'intégration de ces engagements dans la conception du programme permet de s'assurer qu'un programme d'IMT permanent :

- reconnaîtra la souveraineté des Premières Nations dans la propriété, l'analyse et l'utilisation des données;
- sera pleinement conforme aux politiques de confidentialité, de reddition de compte et de développement économique;
- renforcera les partenariats entre le gouvernement fédéral et les Premières Nations fondés sur la reconnaissance des droits et la réconciliation.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Avantages et inconvénients

La transformation de l'initiative d'IMT en un programme permanent présente des avantages importants et quelques défis. Ceux-ci ont été validés lors des réunions nationales de l'automne 2025.

Avantages

- **Durabilité à long terme** : Fournit un financement annuel prévisible de 65,68 millions de dollars comprenant une indexation de 2 %, qui met fin à la dépendance par rapport aux renouvellements à court terme ou pilotes.
- **Couverture nationale** : Élargit l'accès équitable à l'ensemble des 95 signataires d'une entente, permettant ainsi à chaque Première Nation d'obtenir des données sur le marché du travail propres à la nation et rapidement actualisées.
- **Réconciliation et souveraineté** : Fait progresser les engagements de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les principes PCAP en plaçant le contrôle de l'information sur le marché du travail directement entre les mains des Premières Nations.
- **Retombées économiques** : Contribue à la réduction des écarts en matière d'emploi et de revenu entre les Premières Nations et les Canadiens non autochtones, ce qui devrait ajouter 36,4 milliards de dollars au PIB d'ici 2031 (CENV, 2023).
- **Économies sociales** : Montre une réduction de la dépendance par rapport à l'assurance-emploi et à l'aide sociale provinciale, prouvant ainsi la valeur financière des stratégies propres aux Premières Nations en matière d'emploi.
- **Alignement des politiques** : Soutient directement la résolution 64/2024 de l'APN, le Plan d'action de la LDNU et la lettre de mandat du premier ministre pour 2025 sur la prospérité et la participation des Autochtones au marché du travail.
- **Possibilité d'élargissement prouvée** : S'appuie sur le modèle d'AES, qui est passé de 4 à 33 communautés sans augmentation des coûts, montrant ainsi son efficacité et sa faisabilité à grande échelle.

Inconvénients

- **Investissement initial plus élevé** : Nécessite une dotation permanente de 65,68 millions de dollars par an, ce qui représente une augmentation significative par rapport au financement de la phase pilote.
- **Complexité de la mise en œuvre** : Le passage de 28 à 95 signataires d'une entente demande une intégration progressive, des mises à niveau de l'infrastructure informatique, des formations et une coordination, c'est-à-dire des défis logistiques supplémentaires.
- **Niveau de préparation variable** : Toutes les communautés ne sont pas également préparées à une mise en œuvre immédiate, ce qui nécessite un renforcement des capacités et un soutien technique supplémentaires.
- **Risque d'expiration (31 mars 2026)** : Si le budget de 2026 ne garantit pas un financement permanent, l'initiative pilote prendra fin, ce qui risque d'entraîner la perte d'un personnel formé, une perturbation dans la prestation et une érosion de la confiance.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

- **Dépendance par rapport à l'engagement fédéral** : Le succès à long terme dépend de l'obtention de niveaux de référence fédéraux permanents et de la confirmation que les budgets futurs maintiendront l'investissement.

Malgré l'investissement initial plus élevé et la complexité de la mise en œuvre, les avantages l'emportent clairement sur les inconvénients. Le programme permanent d'information sur le marché du travail offre une solution durable, équitable et fondée sur les droits qui favorise la réconciliation, remplit les mandats fédéraux et apporte des avantages économiques et sociaux mesurables aux Premières Nations et à l'ensemble du Canada.

Évaluation d'impact

La transition vers un programme permanent d'IMT des Premières Nations financé par le gouvernement apportera des avantages mesurables à plusieurs niveaux. L'évaluation d'impact démontre que le passage à un modèle permanent générera une valeur immédiate et durable pour les Premières Nations et l'économie canadienne dans son ensemble.

Répercussions internes

- **Capacités de l'APN et d'EDSC** : Les deux entités devront renforcer leurs capacités opérationnelles afin de coordonner, surveiller et soutenir la mise en œuvre du programme national. Cela comprend du soutien technique, une surveillance régionale et une intégration des politiques.
- **Gestion financière et production de rapports** : Un modèle de financement permanent nécessitera des cadres de gouvernance financière solides, notamment des audits annuels, des protocoles de production de rapports cohérents et une capacité accrue des signataires d'entente de gérer les fonds d'une manière transparente.
- **Gestion des risques et adaptabilité** : **La conception par étapes du déploiement permet d'apporter des corrections en temps réel, garantissant ainsi la résilience et la durabilité du programme.**

Répercussions externes

- **Autonomie des Premières Nations** : Les Premières Nations auront accès à des données fiables et en temps réel sur le marché du travail, ce qui leur permettra de prendre des décisions de manière autonome en matière d'emploi, d'éducation et de formation.
- **Employeurs et partenaires du marché du travail** : Lors de la séance du 18 septembre, les employeurs ont souligné que l'IMT localisée est essentielle pour le recrutement, la planification de la main-d'œuvre et la création d'apprentissages ciblés. Plus de 300 partenariats établis avec des employeurs en Saskatchewan ont déjà donné lieu à 226 résultats en matière d'emploi, ce qui montre des avantages concrets pour les employeurs (Rapport annuel sur l'IIMT du SITAG, 25 mars 2025).
- **Renforcement des capacités** : Des investissements continus dans l'administration des enquêtes, l'infrastructure numérique et le savoir-faire en matière de données permettront d'établir une expertise locale, de réduire la dépendance à l'égard de consultants externes et de renforcer la viabilité à long terme.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

- **Gouvernements fédéral et provinciaux** : Des données gérées par les nations favorisent directement les priorités en matière de réconciliation, les stratégies de croissance inclusive et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

Incidences sur la société

- **Croissance et stabilité économiques** : Une participation accrue des Premières Nations à la population active entraînera une augmentation des revenus, une réduction du chômage et un renforcement des économies régionales. La réduction des écarts en matière d'emploi et de revenu pourrait ajouter 36,4 milliards de dollars au PIB du Canada d'ici 2031.
- **Économies sociales** : Le PFCEA de Prince George a montré que le fait de faire passer les citoyens de l'aide sociale à un emploi durable stimule l'économie et réduit les coûts des programmes gouvernementaux (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).
- **Revitalisation culturelle** : Plusieurs signataires d'une entente ont établi un lien entre l'information sur le marché du travail et l'embauche d'aînés, les programmes fondés sur la terre et la guérison culturelle. Ces efforts montrent que le mieux-être et les résultats économiques sont interdépendants, ce qui renforce l'idée selon laquelle la réconciliation nécessite des approches ancrées dans la culture (Rapport annuel sur l'IMT du SITAG, 2025).
- **Avantages à long terme** : Donner aux Premières Nations les moyens de contrôler et d'utiliser leurs propres données favorise l'autonomie économique, réduit la dépendance par rapport aux programmes fédéraux et renforce les économies communautaires pour les générations futures.

Justification et recommandation

L'option privilégiée consiste à transformer l'initiative pilote d'IMT des Premières Nations en un programme permanent. Cette option offre une viabilité à long terme, la possibilité d'une mise à l'échelle nationale et garantit aux Premières Nations l'accès aux données nécessaires pour améliorer le développement économique et les possibilités d'emploi. Étant donné que l'initiative pilote prendra fin le 31 mars 2026, il est essentiel d'obtenir un financement dans le budget de 2026 pour éviter toute perturbation.

Facteurs déterminants

- **Stabilité à long terme** : Une dotation permanente de 65,68 millions de dollars par an, comprenant une indexation de 2 %, garantirait un financement prévisible et mettrait fin à la dépendance à l'égard des renouvellements à court terme ou des programmes pilotes (Rapport sur les allocations pilotes, EDSC, 2017-2023).
- **Élargissement** : Une intégration progressive permettra d'élargir la portée du programme en passant de 28 signataires d'une entente pilote à l'ensemble des 95 signataires à l'échelle nationale, ce qui garantirait un accès équitable.
- **Retombées économiques et sociales** : L'IMT montre des retombées mesurables, notamment une contribution à la croissance du PIB, une réduction de la dépendance à l'égard de l'assurance-emploi et de l'aide sociale et une amélioration de la participation au marché du travail (CENV, 2023).



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

- Réconciliation : Le programme ferait directement progresser les engagements fédéraux en matière de réconciliation dans le cadre du Plan d'action de la LDNU et de la résolution 64/2024 de l'APN.
- Demande de la communauté : Les Chefs-en-Assemblée et les signataires d'une entente ont réaffirmé qu'un financement permanent est essentiel, que la mise en œuvre doit demeurer sous la responsabilité du PFCEA et que la surveillance doit être coordonnée par un comité de mise en œuvre conjoint (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).

Coûts

Le programme permanent nécessitera 65,68 millions de dollars par an, comprenant une indexation annuelle de 2 %, pour couvrir :

- la collecte et l'analyse de données par les nations;
- l'infrastructure numérique et des TI;
- le personnel et la formation (y compris des enquêteurs et des analystes régionaux salariés à temps plein);
- la coordination régionale, le mentorat et l'aide à l'intégration.

Risques

Les principaux risques inhérents au programme permanent sont les suivants :

- **Risque d'expiration** : L'initiative pilote expire le 31 mars 2026. Sans confirmation d'un financement permanent dans le budget de 2026, il existe un risque d'interruption du programme, de perte de personnel et de perturbation des prestations.
- **Évolutivité des TI** : Elle est atténuée par des mises à niveau progressives de l'infrastructure et des centres régionaux.
- **Préparation de la communauté** : Elle est améliorée par le mentorat des signataires d'une entente pilote, les centres régionaux et des mesures d'accompagnement à l'intégration adaptées.
- **Fatigue liée à l'engagement** : Elle est atténuée par la conception d'enquêtes menées par la nation et la réduction des doublons par rapport aux enquêtes fédérales.

Plan de mise en œuvre

Le programme sera étendu à l'échelle nationale grâce à une approche d'intégration progressive entre 2026 et 2030, qui assurera une préparation et un déploiement équitable parmi les 95 signataires d'une entente. Le calendrier détaillé, les étapes importantes et les stratégies de formation sont présentés à [l'annexe E](#).

Compte tenu d'un alignement stratégique, de la faisabilité financière et d'une demande communautaire démontrée, l'Assemblée des Premières Nations recommande au gouvernement du Canada de :

- transformer l'initiative pilote d'IMT en un programme permanent doté d'un financement permanent annuel de 65,68 millions de dollars, comprenant une indexation de 2 %;

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

- confirmer le financement dans le budget de 2026 afin d'éviter toute perturbation après le 31 mars 2026;
- maintenir la prestation par l'intermédiaire des signataires d'une entente du PFCEA, sous la surveillance coordonnée d'un comité de mise en œuvre composé de représentants de l'APN, d'EDSC et des signataires d'une entente.

Gouvernance et supervision

La transformation de l'initiative pilote d'IMT en un programme permanent nécessitera un cadre de gouvernance adaptable qui reflète à la fois la souveraineté des données des Premières Nations et la responsabilité fédérale.

- **Administration du PFCEA** : Lors de la réunion nationale sur le PFCEA à l'automne 2025, les signataires d'une entente ont confirmé que l'administration devra rester au sein du PFCEA afin de préserver la flexibilité et les relations de reddition de compte existantes.
- **Comité de mise en œuvre** : La surveillance sera assurée par un comité directeur ou de mise en œuvre du programme composé de représentants de l'APN, d'EDSC et des signataires d'une entente. Ce modèle a été largement soutenu, car il renforce la coordination sans imposer de nouvelles structures de gouvernance.
- **Principes PCAP** : Toute collecte et gestion des données continueront de suivre les principes PCAP, garantissant ainsi aux Premières Nations qu'elles conservent le contrôle de leurs informations et de leur utilisation.

Structure de gouvernance et de mise en œuvre pour l'intégration

Le programme permanent utilisera une approche d'intégration progressive afin de se développer dans la durée tout en renforçant les capacités locales.

- **Cohortes** : Environ 13 à 15 signataires d'une entente se joindront au programme chaque année en vue d'atteindre une couverture nationale complète d'ici 2030.
- **Mentorat** : Les communautés pilotes agiront en tant que mentors auprès des nouveaux signataires d'une entente en transmettant des outils, des modèles et des enseignements.
- **Aide au démarrage** : Les nouvelles cohortes devraient bénéficier d'un financement de démarrage pour les infrastructures et le personnel, d'une formation à la conception d'enquêtes et à la gestion des données et d'un accès à un service d'assistance centralisé.

Exemples de modèles d'intégration

- **SITAG (Saskatchewan)** : Le SITAG a montré l'importance d'établir des bases de données au niveau communautaire; son approche sera mise à profit en tant que pratique exemplaire régionale.
- **Commission du Québec** : Elle a montré comment l'intégration peut être uniformisée parmi plusieurs nations; ce modèle fournit des pratiques de formation transférables.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Prestation d'une formation et capacités

Le renforcement des capacités sera un pilier central de la mise en œuvre.

- **Emploi à temps plein** : Tous les signataires d'une entente auront la possibilité d'embaucher des enquêteurs et des analystes salariés à temps plein, mettant ainsi fin à la dépendance vis-à-vis des paiements par enquête de la phase pilote.
- **Analystes régionaux** : Un réseau d'analystes régionaux fournira un soutien technique spécialisé, garantissant une interprétation et une application cohérentes des données d'IMT dans toutes les régions.
- **Formation mixte** : Une combinaison d'ateliers en présentiel, de séances régionales et de cours de mise à niveau en format virtuel sera proposée afin d'assurer l'accessibilité et l'amélioration continue.
- **Ajustements en faveur de l'équité** : Des ajustements liés aux coûts existant dans les régions éloignées et nordiques seront appliqués afin de garantir une prestation et une participation équitables dans toutes les régions.

Surveillance et évaluation

- **Examens annuels** : Les progrès du programme seront examinés annuellement afin d'évaluer l'efficacité de la formation, la qualité des données et la satisfaction de la communauté.
- **Amélioration continue** : Les conclusions seront utilisées pour adapter et améliorer la prestation à mesure que de nouvelles cohortes seront intégrées.
- **Évaluation indépendante** : Un organisme d'évaluation dirigé par les Premières Nations évaluera les résultats du programme afin d'assurer la crédibilité et de garantir la responsabilisation envers les communautés.

Stratégie de gestion de projet

Exécution : L'exécution de base restera cohérente : EDSC gèrera la répartition des fonds et la conformité, tandis que les signataires d'une entente se chargeront de la collecte des données dirigée par la communauté. La surveillance sera assurée par le comité de mise en œuvre (APN, signataires d'une entente du PFCEA, EDSC).

Suivi : Des examens réguliers du rendement, des réunions trimestrielles du comité de mise en œuvre et des évaluations effectuées à des étapes clés permettront de s'assurer que les objectifs sont atteints et que les enseignements sont partagés.

Rapports : Un cadre de rapport cohérent permettra à toutes les parties prenantes (Premières Nations, APN, EDSC) de se tenir informées des progrès réalisés, notamment grâce à des tableaux de bord standardisés.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Stratégie d'examen du projet

- **Suivi des progrès** : Des examens trimestriels et annuels permettront de surveiller la collecte de données, l'état de préparation informatique, l'achèvement des formations et les niveaux d'engagement.
- **Communication** : Des mises à jour mensuelles sur le projet et des examens trimestriels réalisés à des étapes clés garantiront la coordination entre l'APN, EDSC et les signataires d'une entente.
- **Amélioration continue** : Les conclusions des examens annuels serviront à ajuster la formation, les outils informatiques et les mesures d'accompagnement à l'intégration.

Stratégie de gestion des résultats

- **Objectifs en matière de résultats** : Des indicateurs clés permettront de suivre les résultats en matière d'emploi, les formations suivies, les placements professionnels et l'utilisation prouvée de l'IMT dans la conception des programmes.
- **Rapports continus** : Les rapports annuels destinés à EDSC et à l'APN mettront en évidence les résultats, les ajustements et les objectifs futurs et comprendront des boucles de rétroaction communautaire et des suggestions d'analystes régionaux.
- **Évaluation** : Un organisme d'évaluation indépendant dirigé par des Autochtones procédera à des examens périodiques afin d'assurer la crédibilité et la confiance de la communauté.

Indicateurs de rendement clés (IRC)

- Rapidité et qualité de la collecte des données.
- Nombre de professionnels et d'analystes régionaux des données formés à l'échelon local.
- Intégration de l'IMT dans la conception des programmes et politiques communautaires.
- Amélioration des résultats en matière d'emploi et de participation au marché du travail.
- Preuves de l'application de l'IMT dans la planification économique dirigée par la Nation.
- Contributions économiques démontrées (p. ex. croissance du PIB, réduction du recours à l'assurance-emploi et à l'aide sociale).

Stratégie de gestion des risques

Détermination et évaluation : Un registre des risques documentera les risques tels que l'incertitude du financement, les limites informatiques, l'état de préparation de la communauté et les défis liés à l'engagement.

Surveillance : Des évaluations régulières des risques par le comité de mise en œuvre permettront d'apporter des réponses proactives.

Atténuation : Des cadres conformes aux principes PCAP, un déploiement progressif, des analystes régionaux et des formations ciblées permettront de réduire l'incidence des risques.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Risque lié à l'expiration : Étant donné que l'initiative pilote prend fin le 31 mars 2026, tout retard dans le financement perturberait la mise en œuvre.

Atténuation : Obtenir l'approbation dans le budget de 2026 et assurer une transition immédiate vers un financement permanent.

Stratégie de gestion du changement

La transition vers un programme permanent nécessite une gestion active du changement.

- **Communication interne :** Des réunions régulières entre l'APN, EDSC et les signataires d'une entente garantiront la préparation.
- **Engagement externe :** Les Premières Nations continueront de jouer un rôle central dans la conception et la mise en œuvre du programme. L'APN veillera à ce que le programme corresponde aux priorités des Premières Nations.

L'Assemblée des Premières Nations exhorte le gouvernement du Canada à transformer l'initiative pilote d'IMT (durée limitée) des Premières Nations en un programme permanent entièrement financé.

Depuis son lancement, l'initiative pilote d'IMT a fourni aux Premières Nations des données sur le marché du travail adaptées à leur culture et à leur communauté, leur permettant ainsi de planifier en connaissance de cause et d'offrir des formations ciblées et des possibilités d'emploi intéressantes. Comptant plus de 36 000 membres des Premières Nations engagés à ce jour, l'initiative pilote d'IMT a jeté des bases solides. Il est temps de tirer parti de ce succès.

Un financement permanent, tel que détaillé dans la présente analyse de rentabilité, représenterait plus qu'une simple transition administrative. Il s'agirait d'un engagement concret à l'égard de la réconciliation, de la souveraineté des données et de l'équité économique.

L'investissement annuel proposé de 65,68 millions de dollars, comprenant une indexation de 2 %, permettra de :

- Soutenir les 95 signataires d'une entente grâce à une mise en œuvre progressive;
- Assurer l'équité régionale, englobant des ajustements pour les communautés nordiques et éloignées;
- Permettre une mise à l'échelle de ce programme essentiel grâce à un personnel stable, des systèmes informatiques et des aides à la formation.

Cet investissement est conforme aux éléments ci-dessous.

- **Résolution 64/2024 de l'APN** (mandat d'un financement durable de l'IMT)
- **Plan d'action de la LDNU** (mesure 16, souveraineté des données autochtones; mesure 38, stratégies du marché du travail fondées sur les distinctions)
- **Lettre de mandat du premier ministre pour 2025** (métiers spécialisés, logement, infrastructures)
- **Discours du Trône de 2025** (réconciliation et prospérité avec les peuples autochtones)

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Urgence : Étant donné que l'initiative pilote **prendra fin le 31 mars 2026**, il est essentiel d'inclure cette initiative dans le **budget de 2026** afin d'éviter toute perturbation, perte de capacités et perte de dynamique.

Appel à l'action – *L'Assemblée des Premières Nations demande au gouvernement du Canada d'inclure cette initiative dans le budget de 2026, soit sous forme de poste budgétaire, soit directement. Cette inclusion permettra aux Premières Nations de diriger en s'appuyant sur des données probantes, de construire en visant des objectifs établis et de se développer souverainement, ce qui aura des retombées durables parmi les communautés et sur la prospérité commune du Canada.*



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Annexe A – Détails du registre des risques

Un processus complet de gestion des risques est essentiel à la réussite de la transformation de l'initiative pilote d'IMT des Premières Nations en un programme permanent financé par le gouvernement. L'approche suit la méthode Évaluation de la complexité et des risques des projets (ECRP) du Secrétariat du Conseil du Trésor et s'appuie sur des pratiques exemplaires reconnues en matière de gestion de projet. Cette approche structurée garantit une reddition de compte, un alignement stratégique et un suivi continu tout au long du cycle de vie du programme.

Risque	Probabilité	Incidence	Stratégie d'atténuation
Participation à la collecte de données	Moyenne	Élevée	Élargir la portée; former des enquêteurs; offrir des incitatifs; établir des boucles de rétroaction communautaires.
Incertitude du financement	Moyenne	Moyenne	Obtenir un financement pluriannuel dans le budget de 2026; s'aligner sur les échéanciers du Conseil du Trésor; effectuer des examens financiers réguliers.
Évolutivité de l'infrastructure informatique	Faible	Élevée	Mettre à niveau les plateformes de stockage/d'analyse; appliquer des protocoles de sécurité; tester les capacités avant l'intégration.
Conformité aux lois sur la protection des données	Faible	Élevée	Faire appel à des experts juridiques; adopter une gestion sécurisée des données; effectuer des audits réguliers.
Engagement et adhésion	Moyenne	Élevée	Mener des consultations précoces; maintenir une présence régionale; offrir une formation sur la sécurité culturelle.
Risque d'expiration (31 mars 2026)	Élevée	Élevée	Obtenir un financement permanent dans le budget de 2026; maintenir le financement provisoire; communiquer clairement les échéanciers.
État de préparation variable parmi les communautés	Moyenne	Élevée	Phase d'intégration (2026-2030); mentorat par les communautés pilotes; centres de formation régionaux; fonds de démarrage pour les technologies de l'information et le recrutement.
Fatigue liée à l'engagement	Moyenne	Moyenne	Conception d'enquêtes menées par la nation; réduction des doublons par rapport aux enquêtes fédérales; mise en place de boucles de rétroaction.

Les évaluations sommaires des risques présentées dans la section Risques et atténuation sont expliquées ci-dessous avec des considérations détaillées sur le contexte et la surveillance.

Descriptions détaillées des risques

Participation à la collecte de données

- Condition : Une forte dépendance à l'égard de la participation des Premières Nations pour la collecte de données peut limiter l'exhaustivité si l'engagement est insuffisant.
- Conséquence : Des données d'une mauvaise qualité nuisent à l'efficacité et à la planification du programme.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

- Atténuation : Élargir la portée, offrir de la formation, proposer des incitatifs à la participation et établir des boucles de rétroaction.
- Résultat : Des données plus précises et une adhésion plus forte permettant des interventions mieux ciblées.
- Tolérance : Acceptable avec une sensibilisation proactive et des incitatifs.
- (*Probabilité : moyenne; incidence : élevée*)

Incertitude du financement

- Condition : Difficulté à obtenir un financement fédéral à long terme après la phase pilote.
- Conséquence : Incapacité de développer ou de maintenir les activités; effet à long terme réduit.
- Atténuation : Obtenir un financement pluriannuel via EDSC; aligner les cycles budgétaires sur les calendriers du Conseil du Trésor; effectuer des examens financiers réguliers.
- Résultat : stabilité et viabilité financières.
- Tolérance : Inacceptable sans un financement à long terme garanti.
- (*Probabilité : moyenne; incidence : moyenne*)

Évolutivité de l'infrastructure informatique

- Condition : Les systèmes actuels pourraient ne pas être en mesure de gérer l'augmentation du volume de données et du nombre de demandes d'analyses au fur à mesure de l'expansion du programme.
- Conséquence : Goulots d'étranglement, pannes et retards dans la production des rapports.
- Atténuation : Mettre à niveau les plateformes de stockage et d'analyse; appliquer des protocoles de sécurité; tester les capacités avant les vagues d'intégration.
- Résultat : Traitement fluide des données et préparation du passage à l'échelle nationale.
- Tolérance : Acceptable si les mises à niveau sont effectuées rapidement.
- (*Probabilité : faible; incidence : élevée*)

Conformité aux lois sur la confidentialité des données

- Condition : L'évolution des exigences en matière de confidentialité augmente la complexité de la conformité.
- Conséquence : Risques juridiques/financiers et érosion de la confiance.
- Atténuation : Faire appel à des experts juridiques; adopter des pratiques sécurisées de gestion des données; effectuer des audits réguliers.
- Résultat : Conformité totale et intégrité du programme.
- Tolérance : Acceptable avec un respect rigoureux des normes.
- (*Probabilité : faible; incidence : élevée*)



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Engagement et adhésion

- Condition : Participation limitée de la communauté si les processus ne sont pas adaptés aux réalités locales.
- Conséquence : Politiques inadaptées et faible participation.
- Atténuation : Consultations précoces; présence régionale; formation à la sécurité culturelle.
- Résultat : Engagement accru et résultats plus efficaces.
- Tolérance : Acceptable avec un engagement proactif et inclusif.
- (*Probabilité : moyenne; incidence : élevée*)

Risque d'expiration (31 mars 2026)

- Condition : L'initiative pilote d'IMT prend fin le 31 mars 2026. Sans un financement permanent, le programme sera interrompu.
- Conséquence : Perte de personnel qualifié, perturbation de la prestation et érosion de la confiance dans les engagements fédéraux.
- Atténuation : Mentionner des niveaux de référence permanents dans le budget de 2026; maintenir le financement provisoire jusqu'au déploiement complet; communiquer rapidement les calendriers aux signataires d'une entente.
- Résultat : Continuité des activités et maintien du personnel qualifié.
- Tolérance : Inacceptable sans un financement permanent confirmé.
- (*Probabilité : élevée; incidence : élevée*)

État de préparation variable parmi les communautés

- Condition : Certains signataires d'une entente disposent de systèmes solides issus de l'initiative pilote, tandis que d'autres manquent de personnel technique ou d'infrastructures.
- Conséquence : Adoption inégale du programme, données de moindre qualité et intégration nationale plus lente.
- Atténuation : Mise en place progressive sur cinq ans (2026-2030); jumelage des nouveaux signataires avec des mentors de l'initiative pilote; formation dispensée par des centres régionaux; mise à disposition de fonds de démarrage pour l'informatique et le personnel.
- Résultat : Capacités nationales plus homogènes et amélioration de la qualité des données.
- Tolérance : Acceptable avec un déploiement progressif et des aides adaptées.
- (*Probabilité : moyenne; incidence : élevée*)

Fatigue liée à l'engagement

- Condition : Les communautés risquent d'être surchargées par des demandes de données répétitives ou redondantes si les enquêtes ne sont pas adaptées aux contextes locaux.
- Conséquence : Baisse de la participation, données de moindre qualité et perte de confiance dans le programme.
- Atténuation : Veiller à ce que la conception des enquêtes soit dirigée par la nation; éviter les doublons

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

par rapport à d'autres enquêtes fédérales; établir des boucles de rétroaction claires pour montrer comment les données sont utilisées.

- Résultat : Participation accrue, données de meilleure qualité et maintien de la confiance.
- Tolérance : Acceptable avec une adaptation continue aux situations locales.
- (Probabilité : moyenne; incidence : moyenne)

Gouvernance et surveillance – Registre des risques

Dans le but de favoriser une gestion proactive des risques, un registre des risques particulier sera mis en place et tenu à jour dans le cadre de l'administration et de la surveillance du programme. Si la documentation existante sur les risques issue de la phase pilote fournit des renseignements utiles, un registre complet et actualisé sera nécessaire pour refléter la portée et la complexité accrues du programme permanent.

Le registre des risques documentera et fera le suivi des risques liés à la réalisation du projet (financement, personnel, infrastructure, conformité) et des risques liés aux résultats du programme (engagement, qualité des données, participation). Cet outil structuré permettra d'anticiper et d'atténuer les difficultés à un stade précoce, garantissant ainsi une mise en œuvre réussie et une viabilité à long terme.

Éléments clés

Détermination des risques : Répertorier les risques connus et émergents pour aider à la réussite du programme.

Probabilité et incidence des risques : Évaluer la probabilité des risques et leurs conséquences potentielles.

Mesures d'atténuation : Documenter des stratégies pour prévenir, réduire au minimum ou gérer les risques.

Suivi : Mettre en place un cycle d'examen réguliers et d'un processus d'intensification pour les risques importants.

Surveillance et gouvernance

Le registre des risques sera intégré aux activités du comité de mise en œuvre, examiné trimestriellement et mis à jour annuellement. L'APN, les signataires d'une entente et les autres partenaires apporteront leur contribution afin de s'assurer que les stratégies d'atténuation reflètent les réalités sur le terrain. En tant que bailleur de fonds et administrateur, EDSC conservera la responsabilité principale de la gestion des risques, tout en veillant à ce que leur surveillance respecte les principes PCAP et le leadership des Premières Nations dans la mise en œuvre. Les signataires d'une entente des Premières Nations conserveront leur souveraineté et leur autonomie sur les données collectées afin d'assurer la croissance économique au sein des communautés. Afin d'éviter toute perturbation liée à l'expiration prévue le 31 mars 2026, le registre des risques du programme permanent devra être opérationnel d'ici le premier trimestre 2026-2027.

Résultats

En adoptant une approche de gestion des risques structurée et transparente, le programme permanent d'IMT garantira une mise en œuvre cohérente, une adaptation réactive et une viabilité à long terme. Le registre des risques renforcera la confiance des communautés, de l'APN et des partenaires fédéraux en déterminant et traitant les risques précocement et efficacement.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Annexe B – Analyse des options et option recommandée

La présente annexe fournit une analyse détaillée des critères d'évaluation et de l'option recommandée pour la transformation de l'initiative pilote d'IMT des Premières Nations en un programme permanent.

Critères d'évaluation

Les options concernant l'avenir de l'initiative pilote d'IMT ont été évaluées en fonction des critères d'évaluation ci-dessous. Ces derniers ont permis de s'assurer que toute recommandation correspondrait aux besoins et aux objectifs de la communauté tout en étant réalisable et durable.

Critères fondamentaux

- **Adéquation stratégique** – Alignement sur les objectifs à long terme d'autodétermination, de réconciliation économique et de souveraineté des données.
- **Durabilité du financement** – Un financement annuel stable et prévisible, comprenant une clause d'indexation pour tenir compte de l'inflation et de la croissance.
- **Élargissement** – Capacité de servir les 95 signataires d'une entente des Premières Nations au Canada.
- **Conformité et reddition de compte** – Alignement sur les réglementations gouvernementales et les cadres de surveillance et de production de rapports.

Critères d'évaluation essentiels (exigences minimales)

- **Abordabilité** – Faisabilité financière dans le cadre des cadres financiers fédéraux.
- **Répercussions sur le développement économique** – Contribution mesurable à la participation de la main-d'œuvre, à la réduction des écarts en matière d'emploi et à la croissance du PIB.
- **Capacités de mise en œuvre** – Caractère pratique du déploiement par étapes, expertise disponible et état de préparation organisationnelle.
- **Risque d'expiration** : Urgence d'agir avant le 31 mars 2026, date de la fin de l'initiative pilote.

Critères souhaitables

- **Engagement** – Garantit la participation active des Premières Nations à la collecte de données, à l'analyse et à la prise de décisions.
- **Rentabilité** – Montre l'importance du rapport coût-efficacité à grande échelle.

Options envisagées

D'autres approches ont été examinées dans le cadre de l'analyse.

- **Statu quo (initiative pilote uniquement)** : Maintenir les 28 signataires actuels d'une entente au niveau de financement de l'initiative pilote. Écartée – ne répond pas aux critères d'élargissement, de durabilité et d'équité. Entraînerait la fin du programme en 2026, la perte de personnel qualifié et l'érosion de la confiance au sein de la communauté.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

- **Programme partiel/réduit** : Élargissement modeste ou financement de certaines composantes seulement (p. ex. personnel, mais pas les TI ou la formation). Écartée — les ressources seraient trop dispersées, ce qui perpétuerait les inégalités et compromettrait les résultats, créant ainsi un système d'accès à deux vitesses.
- **Programme permanent entièrement financé (option privilégiée)** : Transition vers un programme national entièrement financé à hauteur de 65,68 millions de dollars par an, comprenant une indexation de 2 %. Points forts : répond à tous les critères d'évaluation, résout le problème de la fin de l'initiative pilote en mars 2026, garantit une couverture nationale équitable et favorise directement la réconciliation et la croissance économique au Canada.

Comparaison en fonction des critères

Option	Adéquation stratégique	Durabilité	Élargissement	Résultat
Statu quo (initiative pilote uniquement)	✗	✗	✗	Portée limitée, inéquitable
Programme partiel/réduit	⚠	✗	⚠	Effet dilué, inégalités persistantes
Permanent entièrement financé (recommandé)	✓	✓	✓	Couverture nationale équitable et durable

Bien que le programme permanent soit la seule option viable, plusieurs risques ont été évalués afin de s'assurer qu'ils sont gérables.

Risque	Évaluation
Incohérences dans les données	Faible risque : la coordination centralisée garantit la cohérence de la collecte et communication des données.
Financement instable	Faible risque : le financement permanent garantit une viabilité à long terme.
Manque de contrôle des Premières Nations	Faible risque : engagement et participation élevés des Premières Nations tout au long du processus.
Retards dans la mise en œuvre	Risque modéré : l'adaptation du programme pour servir toutes les Premières Nations peut poser des défis logistiques.
Variations dans les capacités communautaires	Risque modéré : formations annuelles de mise à niveau, intégration progressive, centres de données régionaux.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Option recommandée

Description de l'option

L'option recommandée consiste à transformer l'initiative pilote d'IMT en un programme permanent entièrement financé. Ce modèle garantit une viabilité à long terme, un élargissement à toutes les régions et la capacité de répondre aux besoins des 95 signataires d'une entente.

- **Structure** : Programme financé par le gouvernement, administré par EDSC et déployé à l'échelle nationale auprès de tous les signataires d'une entente.
- **Financement** : Investissement annuel de 65,68 millions de dollars, comprenant une indexation de 2 % pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique.
- **Mise en œuvre** : Programme mis en œuvre par les signataires d'une entente du PFCEA, ce qui garantit une mise en œuvre flexible et axée sur la communauté, tout en respectant les principes PCAP de souveraineté des données des Autochtones.

Évaluation par rapport aux critères

- **Adéquation stratégique** : Entièrement alignée sur les priorités stratégiques des Premières Nations et de l'APN, ainsi que sur les objectifs fédéraux en matière de réconciliation et d'économie.
- **Durabilité du financement** : Offre un financement clair et prévisible à long terme.
- **Évolutivité** : Un déploiement progressif (2026-2030) permettant de passer des 28 participants de l'initiative pilote à l'ensemble des 95 signataires d'une entente.
- **Conformité et reddition de compte** : Mise en œuvre par l'intermédiaire des mécanismes établis par EDSC comprenant une surveillance et une production de rapports.
- **Abordabilité** : Financièrement responsable et conforme aux modèles de coûts par habitant de l'AES.
- **Répercussions sur le développement économique** : Permet la mise en place de stratégies communautaires en matière de main-d'œuvre, comble les écarts en matière d'emploi et favorise la croissance économique.
- **Capacités de mise en œuvre** : Le déploiement progressif favorise l'intégration graduelle et le renforcement des capacités.
- **Engagement** : Le modèle de supervision garantit la participation active des Premières Nations par l'intermédiaire du comité de mise en œuvre et du leadership des signataires d'une entente.
- **Rentabilité** : Efficacité prouvée grâce à l'expansion de l'AES de 4 à 33 signataires d'une entente sans augmentation des coûts unitaires.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Conclusion

Compte tenu de l'alignement stratégique, de la faisabilité financière, de la gestion des risques et des résultats à long terme, la transformation de l'initiative pilote d'IMT en un programme permanent financé par le gouvernement est l'option préférée et recommandée. Cette option permettra de :

- Doter les Premières Nations des outils, des données et des infrastructures nécessaires pour favoriser l'autonomie économique, la planification communautaire et le perfectionnement de la main-d'œuvre;
- Assurer la viabilité à long terme grâce à un financement annuel permanent de 65,68 millions de dollars, comprenant une indexation de 2 % pour tenir compte de l'inflation, de la croissance démographique et des coûts d'administration plus élevés dans les régions éloignées et nordiques;
- Fournir un modèle évolutif qui permet d'intégrer les 95 signataires d'une entente et adapté aux différents niveaux de capacités et aux besoins des communautés;
- Satisfaire la résolution 64/2024 de l'APN et soutenir directement les priorités fédérales en matière de réconciliation, de souveraineté des données et de stratégies du marché du travail fondées sur les distinctions (Plan d'action de la LDNU et discours du Trône de 2025);
- Donner aux Premières Nations les moyens de diriger leur propre planification économique et de combler les écarts persistants en matière d'emploi, ce qui produira des avantages mesurables à long terme tant pour les communautés que pour l'économie canadienne dans son ensemble.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Annexe C - Hypothèses financières et tableaux

Objectif : Fournir les coûts détaillés, les hypothèses et les ventilations qui sous-tendent la demande annuelle de 65,68 millions de dollars.

Hypothèses clés

- **Stratégie de mise en œuvre :** Programme financé par un financement permanent pour soutenir la collecte de données, l'analyse, l'engagement et le renforcement des capacités.
- **Indexation :** Indexation annuelle de 2 % pour tenir compte de l'inflation, de la croissance démographique et des coûts d'administration dans les régions éloignées.
- **Évaluation :** Le programme est soumis à des évaluations standards afin de garantir la transparence, l'alignement et le perfectionnement.

Ventilation par catégorie de coûts (sur 5 ans)

Année	PFCEA et collecte communautaire des données	Services au PCFEA et aux communautés	Allocation totale
Année 1 (2026)	21 893 333 \$	43 786 667 \$	65 680 000 \$
Année 2 (2027)	22 331 200 \$	44 662 400 \$	66 993 600 \$
Année 3 (2028)	22 777 824 \$	45 555 648 \$	68 333 472 \$
Année 4 (2029)	23 233 381 \$	46 466 761 \$	69 700 141 \$
Année 5 (2030)	23 698 048 \$	47 396 096 \$	71 094 144 \$
Total (5-Year)	113 933 786 \$	227 867 572 \$	341 801 359 \$
Coût annuel total : 65,68 millions de dollars (année 1), comprenant une indexation de 2 % les années suivantes.			

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Ventilation des éléments du programme (estimation annuelle, en \$CA)

Élément du programme	Estimation annuelle	Description
Personnel et RH	15 630 000 \$	Personnel régional/communautaire, analystes, coordonnateurs
Analyste régional	2 500 000 \$	Spécialistes techniques chargés de la qualité des données, de la formation et de l'intégration
Collecte de données et outils	3 130 000 \$	Enquêtes, tableaux de bord, systèmes de nettoyage
Formation et capacités	630 000 \$	Ateliers, mentorat, échange de connaissances
Engagement communautaire	\$2,500,000	Rémunération, consultations, communications
Coordination et administration	\$630,000	Gestion centrale, rapports, supervision
Infrastructure numérique et informatique	\$4,380,000	Hébergement, logiciels, cybersécurité, Power BI
Fonds de livraison flexibles	\$1,880,000	Déplacements, interprétation, imprévus
Gouvernance	\$630,000	Juridique, audit, conformité en matière de confidentialité

Coûts intangibles

- **Engagement et adhésion** : Instaurer la confiance et favoriser la participation nécessite du temps, l'établissement de relations et des processus respectueux des cultures.
- **Capacités en matière de souveraineté des données** : Le renforcement de compétences locales en matière de conception, d'analyse et de gouvernance des enquêtes doit respecter les engagements pris en vertu de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et assurer la viabilité à long terme.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Annexe D – Analyse détaillée des options

Option viable : transition vers un programme permanent

La transformation de l'initiative pilote en un programme permanent financé par le gouvernement est la seule option viable. Elle fournit aux Premières Nations les outils et les données nécessaires à leur autonomie économique, garantit un financement durable et favorise la mise à l'échelle vers les 95 signataires d'une entente. Cela en fait la solution la plus efficace et la plus durable pour répondre aux besoins opérationnels déterminés.

Alignement

Soutient les priorités du gouvernement du Canada : Un programme d'IMT permanent entièrement financé soutient directement le programme de réconciliation et les priorités de développement économique du Canada. En fournissant aux communautés des données précises, récentes et axées sur le marché du travail dans la communauté, cette initiative améliore la prise de décisions, favorise des stratégies de formation ciblées et renforce la participation des Premières Nations à l'économie.

Alignement sur les priorités de l'APN : Le programme est aligné sur le mandat de l'APN, qui consiste à combler l'écart en matière d'emploi, à faire progresser la souveraineté des données des Premières Nations et à favoriser l'autonomie économique. Il met en œuvre la résolution 64/2024 de l'APN et soutient la planification et la surveillance dirigées par la nation par l'intermédiaire d'un comité de mise en œuvre (APN, signataires d'une entente du PFCEA, EDSC).

Contribution aux objectifs économiques nationaux : Un programme permanent d'IMT contribue aux objectifs nationaux du Canada en favorisant l'inclusion économique, en préparant les Premières Nations à de grands projets d'infrastructures et de métiers spécialisés et en soutenant le perfectionnement à long terme de la main-d'œuvre.

Risques inhérents à l'option viable

Risque	Évaluation
Incohérences dans les données	Faible – La coordination centralisée garantit la cohérence dans la collecte et communication des données.
Financement instable	Faible – Un financement permanent garantit la viabilité à long terme.
Manque de contrôle des Premières Nations	Faible – Une gouvernance et un engagement élevé dirigés par la nation garantissent la propriété.
Retards dans la mise en œuvre	Modéré – L'extension à 95 signataires d'une entente peut entraîner des défis logistiques, atténués par un déploiement progressif.

Conclusion et option privilégiée

Compte tenu de l'alignement stratégique, de la faisabilité financière, de la gestion des risques et des résultats à long terme, la transformation de l'initiative pilote d'IMT en un programme permanent financé par le gouvernement est l'option privilégiée et recommandée.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

- **Financement annuel** : 65,68 millions de dollars, comprenant une indexation de 2 % pour tenir compte de l'inflation, de la croissance démographique et des coûts d'administration plus élevés dans les communautés nordiques ou éloignées.
- **Évolutivité** : Le déploiement progressif entre 2026 et 2030 permet d'assurer l'intégration et le soutien des 95 signataires d'une entente.
- **Alignement** : Conforme à la résolution 64/2024 de l'APN et soutient directement les engagements du Canada en matière de réconciliation dans le cadre du Plan d'action de la LDNU et du discours du Trône de 2025.
- **Incidence** : Permet aux Premières Nations de diriger leur propre planification, de combler les écarts persistants en matière d'emploi et de mener une croissance économique nationale inclusive.

Ce modèle représente la voie d'avenir la plus efficace, la plus équitable et la plus durable, offrant des avantages mesurables à long terme tant pour les Premières Nations que pour l'économie canadienne dans son ensemble.

Coûts

Méthode d'évaluation des coûts

- Basée sur le Guide d'établissement des coûts du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).
- Suit des principes comptables généralement reconnus.
- S'appuie sur le modèle de calcul des coûts par habitant d'AES, l'analyse financière de l'APN et les résultats de la phase pilote.

Étendue des coûts

- Coûts de fonctionnement courants tout au long du cycle de vie du programme.
- Collecte et analyse de données dirigées par la communauté.
- Personnel régional (~165 ETP), y compris les analystes régionaux et les soutiens des capacités.
- Infrastructure numérique, systèmes des TI et maintenance.
- Déplacements, intégration et formation dans toutes les régions.
- Gouvernance, surveillance et administration du programme conformes aux principes PCAP.
- Mesures de conformité et de reddition de compte.

Considérations clés

- **Élargissement et équité** – Le modèle garantit une couverture équitable à l'échelle nationale.
- **Mise en œuvre progressive** – Favorise la préparation et évite les lacunes dans l'administration.
- **Systèmes centralisés** – La plateforme nationale de données et les centres régionaux garantissent l'efficacité et la reddition de compte.
- **Validation AES** – Les projections sont alignées sur le modèle de d'administration d'AES, qui est passé de 4 à 33 signataires d'une entente sans augmentation des coûts.

Exigences en matière de financement

- **Investissement annuel** : 65,68 millions de dollars
- **Indexation** : +2 % par an à partir de la deuxième année



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Annexe E – Analyse coûts-avantages et détails de la mise en œuvre

La présente annexe présente la méthode élargie d'analyse coûts-avantages (ACA) et les étapes détaillées de la mise en œuvre pour transformer l'initiative pilote d'IMT des Premières Nations en un programme permanent financé par le gouvernement entre 2026 et 2030.

Analyse coûts-avantages

Méthode

L'ACA compare l'investissement financier estimé à 341,8 millions de dollars sur cinq ans (2026-2030) avec les avantages prévus pour les communautés des Premières Nations et l'économie canadienne. Les avantages sont mesurés en analysant les indicateurs suivants :

- Augmentation de l'emploi et de la participation au marché du travail;
- Amélioration de l'efficacité et de l'harmonisation du programme;
- Croissance à long terme du PIB grâce à la réduction des écarts en matière d'emploi;
- Réduction du coût de l'assurance-emploi et de l'aide sociale;
- Réduction du coût de possibilités inhérentes au sous-investissement.

Principales conclusions

- **Emploi et participation** : Grâce à des données précises sur le marché du travail propres aux Premières Nations, les signataires d'une entente concevront des stratégies de formation et d'emploi mieux adaptées à la demande réelle du marché. Cela devrait réduire le chômage et améliorer la participation au marché du travail dans l'ensemble des Premières Nations (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).
- **Efficacité du programme** : Des données d'une plus grande qualité permettront d'éviter les investissements dans des formations inadaptées, garantissant ainsi un meilleur rendement des fonds fédéraux et communautaires consacrés à la formation.
- **Croissance économique** : Comblar les écarts en matière d'emploi et de revenu entre les Canadiens autochtones et non autochtones pourrait ajouter 36,4 milliards de dollars au PIB du Canada d'ici 2031 (CENV, 2023). Le programme permanent d'IMT est un facteur essentiel pour atteindre cet objectif, car il aligne le perfectionnement de la main-d'œuvre des Premières Nations sur les secteurs à forte demande (notes de la période de questions après la présentation sur l'IMT, 2025).
- **Coûts évités** : Ne pas financer un programme permanent entraînerait des coûts indirects, notamment une perte de productivité, un bassin de main-d'œuvre sous-développée, des investissements inefficaces dans la formation, une dépendance accrue à l'égard de l'assurance-emploi et de l'aide sociale et une dépendance continue à l'égard de sources de données fédérales externes qui ne sont pas propres à chaque communauté (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).

Les avantages d'un programme permanent d'IMT des Premières Nations l'emportent largement sur les coûts. Un investissement de 341,8 millions de dollars sur cinq ans positionne les Premières Nations comme des partenaires à part entière sur le marché du travail canadien, tout en contribuant à la réconciliation, à l'inclusion économique et à une croissance mesurable du PIB.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Détails de la mise en œuvre

Le programme permanent sera mis en œuvre progressivement sur cinq ans, ce qui permettra d'assurer la continuité pour les 28 signataires d'une entente de l'initiative pilote, tout en intégrant de nouveaux signataires d'une entente dans des cohortes gérables. Cette approche progressive réduit les risques liés à la mise en œuvre, favorise le renforcement des capacités et garantit un accès équitable.

Étapes importantes et mise en œuvre progressive (2026-2030)

- **Année 1 (2026)**
 - o Maintenir le financement des signataires d'une entente de l'initiative pilote.
 - o Intégrer 13 nouveaux signataires d'une entente.
 - o Mettre en place un comité de mise en œuvre (APN, signataires d'une entente du PFCEA, EDSC).
 - o Déployer une plateforme nationale des TI et lancer la conception d'un centre régional.
 - o Affecter des analystes régionaux et jumeler les nouvelles communautés avec des pairs mentors.
- **Année 2 (2027)**
 - o Intégrer 13 à 15 nouveaux signataires d'une entente.
 - o Établir des centres de données régionaux et dispenser des formations continues.
 - o Procéder à un examen du programme en milieu d'année et ajuster les mesures de soutien à la mise en œuvre.
- **Année 3 (2028)**
 - o Intégrer 13 à 15 autres signataires d'une entente.
 - o Adapter l'infrastructure des TI et des données pour mieux gérer l'augmentation du volume.
 - o Renforcer les capacités communautaires grâce à une formation avancée destinée aux analystes et aux coordonnateurs.
- **Année 4 (2029)**
 - o Intégrer 13 à 15 nouveaux signataires d'une entente.
 - o Réaliser un deuxième examen de mi-parcours de la mise en œuvre.
 - o Affiner les systèmes de gouvernance, de production de rapports et de conformité.
- **Année 5 (2030)**
 - o Intégrer les 15 derniers signataires d'une entente afin d'atteindre une couverture nationale sur l'ensemble des 95 signataires d'une entente.
 - o Achever le déploiement des centres régionaux et finaliser les cadres nationaux de partage des données.
 - o Réaliser un examen stratégique afin d'orienter la mise à l'échelle, la durabilité et l'intégration futures avec des initiatives fédérales plus larges.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Gouvernance de la mise en œuvre

Il est recommandé de demander à un comité composé de représentants de l'APN, d'EDSC et de signataires d'une entente de surveiller le déploiement. Le comité surveillera le rendement, résoudra les problèmes opérationnels et veillera à ce que la mise en œuvre demeure conforme aux objectifs de réconciliation, aux priorités définies par chaque nation et aux exigences fédérales en matière de reddition de compte.

Annexe F – Capacités, politique et analyse comparative

Pour réussir la transition vers un programme permanent d'IMT entièrement financé, il est essentiel de montrer que les signataires d'une entente et EDSC possèdent les capacités organisationnelles de gérer les investissements, de surveiller la mise en œuvre et d'assurer la durabilité à long terme. L'APN continuera de jouer son rôle de défenseur en faisant valoir les priorités des Premières Nations et en veillant à ce que les partenaires fédéraux restent conscients de l'importance de la souveraineté des données des Premières Nations.

Capacités des signataires d'une entente

Le programme continuera d'être mis en œuvre par les signataires d'une entente du PFCEA, qui conservent la flexibilité de mettre en œuvre l'IMT de la manière la mieux adaptée aux besoins de leurs communautés. Comme l'a montré l'initiative pilote, les signataires d'une entente sont les mieux placés pour garantir que la collecte et l'utilisation des données sur le marché du travail soient axées sur la communauté et adaptées à la culture et qu'elles répondent aux priorités locales. Le programme permanent renforcera ces capacités en soutenant la formation, les centres régionaux et le personnel nommé afin de garantir que les 95 signataires d'une entente puissent participer de manière équitable d'ici 2030.

Rôle de l'APN

L'APN continuera d'assurer des fonctions de plaidoyer et de coordination à l'échelle nationale en veillant à ce que les voix et priorités des Premières Nations soient clairement transmises au gouvernement fédéral. Elle fournira des conseils stratégiques, communiquera des pratiques exemplaires aux régions et plaidera pour des ressources et une flexibilité qui reflètent les diverses situations des Premières Nations. Ses fonctions demeureront politiques et axées sur le plaidoyer mais non administrative.

Capacités d'EDSC

Le rôle du gouvernement fédéral restera axé sur l'administration, la surveillance et la conformité du financement. EDSC supervisera la répartition des fonds (tant par l'intermédiaire d'une entente-cadre unique ou de plusieurs ententes), veillera au respect des normes fédérales en matière de reddition de compte et travaillera avec les signataires d'une entente pour contrôler les résultats. Son rôle restera celui d'un administrateur et d'un facilitateur, laissant aux Premières Nations le leadership de la mise en œuvre.

Gouvernance

La surveillance et la coordination continueront dans le cadre de gouvernance actuel du PFCEA. EDSC et les signataires d'une entente assureront la reddition de compte pour l'administration et le rendement.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

L'APN continuera de jouer un rôle de défense d'intérêts en veillant à ce que les engagements du gouvernement en matière de réconciliation et de souveraineté des données restent au cœur de la conception et de la mise en œuvre du programme.

Évaluation des capacités

Un cadre d'évaluation de la capacité organisationnelle de gestion de projet (ECOGP) sera utilisé pour comparer et harmoniser les structures de gouvernance, les ressources et les capacités de mesure du rendement au sein d'EDSC. Cela permettra de s'assurer que l'administrateur fédéral dispose des outils et des processus nécessaires pour gérer les investissements, la mise en œuvre et la viabilité à long terme.

Détails supplémentaires

Ressources humaines : Le passage de 28 à 95 signataires d'une entente nécessitera une augmentation importante du nombre d'employés techniques, d'analystes de données, de coordonnateurs de la participation des Premières Nations et d'agents financiers. Dans les domaines très demandés tels que la science des données, il pourrait être nécessaire de renforcer les capacités par des formations ciblées ou de faire appel à des experts externes.

Matériel et infrastructures : Il faudra continuer d'investir dans des systèmes de stockage des données sécurisés, des plateformes d'analyse basées sur l'infonuagique (par exemple, Power BI) et des infrastructures numériques. Des centres de données régionaux communs serviront de solution évolutive pour donner aux communautés plus petites ou éloignées un accès équitable aux outils techniques.

Autres exigences : Le personnel des services juridiques et de la conformité exigera l'application des principes PCAP et l'harmonisation réglementaire. Des consultants externes et des conseillers techniques apporteront leur aide pendant les phases de mise en œuvre à forte croissance et durant la résolution de problèmes particuliers liés aux TI ou à la confidentialité.

Stratégie de dotation progressive

Le passage de 28 à 95 signataires d'une entente nécessitera du personnel technique, des analystes et des infrastructures supplémentaires. Pour gérer cette croissance, une approche d'intégration progressive (2026-2030) sera adoptée. En accueillant 13 à 15 signataires d'une entente par an, cette stratégie donnera le temps nécessaire pour renforcer les capacités techniques, former du personnel et déployer des centres de données régionaux. Ces mesures garantiront la pérennité du programme tout en répondant aux besoins évolutifs des Premières Nations.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Annexe G – Hypothèses, contraintes et dépendances

La transformation réussie de l'initiative pilote d'IMT des Premières Nations en un programme permanent repose sur un ensemble d'hypothèses, de contraintes et de dépendances sous-jacentes. La présente annexe complète la section en fournissant des descriptions détaillées des répercussions potentielles si ces facteurs ne sont pas pris en compte.

Hypothèses	Répercussions en cas d'absence de mesures
Accès à des données précises provenant des Premières Nations	Sans données fiables et récentes, l'initiative ne peut pas éclairer efficacement la prise de décisions, ce qui entraverait la possibilité de combler les écarts en matière d'emploi ou de concevoir des programmes de formation.
Soutien continu des principales parties prenantes	Si les parties prenantes telles que les Premières Nations, EDSC et l'APN ne s'engagent pas de manière cohérente, l'initiative pourrait rencontrer des difficultés en matière d'harmonisation, de mise en œuvre et de retombées.
Financement suffisant pour assurer la viabilité à long terme	Sans financement durable, le programme pourrait manquer de ressources pour élargir et mettre à jour les données sur le marché du travail. Cela nuirait à sa capacité de soutenir efficacement le développement économique des Premières Nations. Si un financement permanent n'est pas obtenu avant la date d'expiration de l'initiative pilote (31 mars 2026), le programme risque de connaître une interruption de service et de perdre la dynamique acquise pendant la phase pilote.
Fort engagement dans la collecte et l'analyse des données	Si les communautés ne participent pas activement au processus de collecte de données, ces dernières risquent de ne pas être représentatives ou de ne pas refléter les réels besoins économiques, ce qui réduirait l'efficacité du programme.
Capacité d'étendre le programme à toutes les Premières Nations	Si l'extension à toutes les communautés n'est pas faisable, l'initiative ne concernera qu'une fraction de la population, ce qui limitera son effet potentiel.

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Contraintes	Répercussions en cas d'absence de mesures
Disponibilité limitée du financement initial	Le programme pourrait avoir du mal à s'étendre comme prévu sans ressources financières suffisantes, ce qui retarderait son extension à d'autres Premières Nations.
Défis géographiques et logistiques dans les communautés isolées	La collecte de données et les efforts d'engagement pourraient être limités dans les Premières Nations éloignées en raison d'obstacles liés au transport ou au manque d'infrastructures.
Variations dans l'état de préparation et les capacités des Premières Nations	Certaines Premières Nations pourraient ne pas disposer des infrastructures ou du personnel nécessaires pour mettre en œuvre immédiatement la collecte et l'analyse des données, ce qui ralentirait l'effet global.
Changements dans les priorités ou politiques gouvernementales	Des changements dans les politiques ou priorités pourraient réduire le soutien, ce qui aurait une incidence sur la viabilité à long terme du programme.
Complexité de l'intégration des données provenant de communautés diverses	La normalisation et l'intégration des données provenant de diverses Premières Nations pourraient prendre plus de temps et nécessiter des compétences et ressources supplémentaires.

Dépendances	Répercussions en cas d'absence de mesures
Collaboration avec les parties prenantes des Premières Nations	Sans une collaboration continue, les données recueillies pourraient ne pas refléter les véritables besoins ou priorités en matière d'emploi, ce qui conduirait à des solutions moins efficaces.
Financement continu du gouvernement du Canada	L'absence d'un financement sûr pourrait compromettre l'initiative au-delà de la phase pilote, limitant ainsi sa viabilité à long terme.
Disponibilité d'analystes du marché du travail et de formateurs qualifiés	Si le personnel qualifié disponible est insuffisant, le programme pourrait avoir du mal à analyser les données ou à former efficacement des membres de la communauté.
Harmonisation avec d'autres programmes et services connexes	Un manque d'harmonisation avec d'autres programmes de développement économique des Premières Nations pourrait entraîner des doublons ou des lacunes dans les services, ce qui réduirait l'efficacité.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

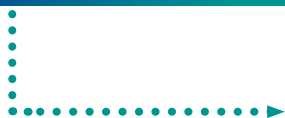
Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Ces hypothèses, contraintes et dépendances soulignent l'importance d'avoir :

- Un modèle de financement durable à long terme garanti avant le 31 mars 2026 (comportant une clause d'indexation intégrée).
- Un engagement actif et continu avec les Premières Nations et les partenaires clés.
- Des investissements dans le renforcement des capacités et les systèmes de données afin de tenir compte de la variabilité entre les communautés.

(SITAG ILMI Annual Report, 2025)



Identified Challenges to Participating in Training

The barriers to training and education selected by respondents are listed below in table 11.

The most frequently cited were:

- **Financial Constraints – 35%**
- **Work Family Responsibilities – 24%**
- **Transportation Challenges – 19%**

Challenge or Barrier (n=6,168)	%
Financial Constraints	35%
Work or Family Responsibilities	24%
Transportation Challenges	19%
Lack of Motivation	16%
Challenges with physical, emotional or mental health	13%
Insufficient guidance and Counseling	13%
Lack of Flexible Learning Options	12%
Limited Access to Educational Institutions	12%
Previous Educational Gaps	6%
Discrimination Based on Gender or Ethnicity	6%
Limited Technology Access	5%

Table 11. Identified Challenges to Participating in Training

Ensemble, ces facteurs permettent au programme permanent d'IMT de tenir sa promesse d'améliorer les résultats en matière d'emploi, de favoriser l'autonomie économique et de renforcer la réconciliation grâce à la souveraineté des données.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Annexe H – Cas réussite de l'initiative pilote d'IMT

Les exemples suivants montrent l'effet tangible de l'information sur le marché du travail propre aux Premières Nations. Ils illustrent comment les Premières Nations utilisent l'IMT pour améliorer les résultats en matière d'emploi, réduire la dépendance à l'égard des programmes sociaux et renforcer les capacités communautaires.

Emploi et contributions économiques

- **PFCEA de Prince George** : Le programme a montré que l'IMT ne servait pas seulement à déterminer le taux de chômage : il montre aussi les contributions. Les analyses ont confirmé que l'emploi durable a permis de réinjecter des millions dans l'économie tout en réduisant les coûts de l'assurance-emploi et de l'aide sociale (notes de la période de questions après la présentation sur l'IMT, 2025).
- **Employer Partnerships (Saskatchewan)** : Grâce au SITAG, plus de 300 partenariats ont été établis avec des employeurs, ce qui a permis de créer 226 emplois directs. Cela montre l'importance de l'IMT pour établir des relations avec des employeurs et aligner la formation sur la demande réelle (Rapport annuel sur l'IMT du SITAG, 2025).
- **Préparation aux métiers** : Plusieurs nations ont utilisé l'IMT pour créer des cohortes de charpentiers et de constructeurs, contribuant directement à la réalisation de projets de logements et d'infrastructures déterminés dans les enquêtes communautaires (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).

Mieux-être et guérison culturelle

- **Programmes dirigés par les aînés** : Les communautés ont utilisé l'IMT pour justifier l'octroi d'un financement aux aînés pour qu'ils puissent dispenser des enseignements fondés la terre et veiller à la guérison et à la revitalisation culturelle; une façon de reconnaître le lien existant entre les résultats en matière de mieux-être et de main-d'œuvre (notes de la période de questions après la présentation sur l'IMT, 2025).
- **Reconnaissance des guérisseurs traditionnels** : Lors de la réunion de septembre, il a été demandé de considérer les guérisseurs traditionnels et les gardiens du savoir comme des catégories d'emploi dans les systèmes de classification des emplois du Canada (notes de la période de questions après la présentation sur l'IMT, 2025).

Inclusion et accessibilité

- **Inclusion des personnes handicapées** : Des enquêtes ont révélé un nombre élevé de jeunes atteints du TDAH, d'autisme et d'autres troubles d'apprentissage. Les signataires d'une entente ont réagi en rendant la formation et les placements professionnels plus inclusifs (notes de la période de questions après la présentation sur l'IMT, 2025).
- **Obstacles liés au permis de conduire** : selon l'IMT, l'accès aux permis est un obstacle majeur à l'emploi. Plusieurs nations ont mis en place des mesures de soutien qui établissent un lien direct entre l'obtention du permis et des taux de placement plus élevés.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations ***Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent***

Analyse de rentabilité

Emploi et renforcement des compétences chez les jeunes

- **Compétences numériques et en TI** : One Nation a lancé une formation ciblée en informatique et en TI pour les jeunes après que l'IMT a révélé une demande non satisfaite. Cette formation a immédiatement stimulé l'employabilité locale (procès-verbal de la réunion nationale des signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations, 2025).
- **Engagement des jeunes** : L'IMT propre aux jeunes a mis en évidence des lacunes en matière d'orientation professionnelle et de préparation à l'emploi, ce qui a incité les communautés à mettre en place des programmes de mentorat et des stages chez des employeurs locaux.

Engagement et renforcement des capacités communautaires

- **Formation dans les communautés isolées** : Dans les communautés nordiques et isolées, des enquêteurs et des navigateurs locaux ont été formés pour diriger la collecte de données. Cela a amélioré la participation à l'enquête et créé des possibilités d'emploi immédiates et à court terme pour les étudiants et les citoyens sans emploi (questions sur l'IIMT-APN, 2025).
- **Souveraineté des données dans la pratique** : SITAG a confirmé que toutes les données demeurent la propriété des communautés des Premières Nations. Cela a renforcé l'appropriation par les communautés tout en permettant l'agrégation au niveau régional à des fins de planification et de défense d'intérêts (questions sur l'IIMT-APN, 2025).

Ces exemples illustrent le rôle transformateur de l'IMT propre aux Premières Nations. Ils montrent aussi que les Premières Nations ne se contentent pas de déterminer les défis : elles proposent également des solutions qui renforcent l'emploi, favorisent la réconciliation et réduisent la dépendance à l'égard des programmes sociaux. Tous ces cas de réussite montrent pourquoi il est essentiel de transformer l'initiative pilote d'IMT en un programme national permanent.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Annexe I - Contributions des parties prenantes

Objectif

La présente annexe résume les commentaires recueillis lors de la réunion nationale des 17 et 18 septembre 2025. Elle met en évidence les organisations et les participants qui sont prêts à contribuer à la transformation de l'initiative pilote d'IMT en un programme permanent. Leur contribution renforce l'analyse de rentabilité en confirmant les priorités communautaires, les considérations en matière de gouvernance et les réalités opérationnelles.

Principales parties prenantes consultées

- **Assemblée des Premières Nations (APN)** – Principal défenseur du financement permanent, elle a coordonné les discussions de la réunion de septembre et continue de préconiser la souveraineté des données des Premières Nations et la conformité aux principes de PCAP.
- **Sagasige Co. Consulting (Faith Decontie et Robin)** – L'organisme a animé conjointement les séances nationales et fourni un soutien technique et stratégique pour la rédaction de l'analyse de rentabilité.
- **Emploi et Développement social Canada (EDSC)** – Administrateur fédéral du PFCEA et de l'initiative pilote actuelle d'IMT, responsable de la conformité, de la répartition des fonds et de l'harmonisation des politiques.
- **Services aux Autochtones Canada (SAC)** – Le ministère a apporté son point de vue sur la manière dont les données de l'IMT éclairent des initiatives plus larges de développement économique des Autochtones.
- **Signataires d'une entente du PFCEA des Premières Nations** – Ils ont présenté des exemples de réussite, déterminé les besoins en matière de gouvernance et souligné les exigences en matière de renforcement des capacités.
- **Aboriginal Employment Services (AES)** – L'organisme a validé le modèle de calcul des coûts, en mentionnant un élargissement de 4 à 33 signataires d'une entente tout en maintenant l'efficacité.
- **Saskatchewan Indian Training Assessment Group (SITAG)** – Le groupe a mis en évidence les enseignements tirés de l'élaboration de bases de données communautaires et de la collaboration régionale.
- **Commission du Québec** – Elle est citée en tant que modèle pour ses approches d'intégration et de formation similaires à celles d'AES.
- **Gouvernements provinciaux et territoriaux** – Ils ont fourni des renseignements sur la situation du marché du travail régional et les défis liés à la prestation.
- **Employeurs et réseaux d'emploi autochtones** – Ils ont mis l'accent sur l'importance des partenariats pour les placements, les stages et le mentorat.
- **Voix communautaires** – Les communautés pilotes ont souligné des obstacles (par exemple, l'accès au permis de conduire, la préparation aux métiers) qui ont été directement pris en compte dans la refonte des formations.
-



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

Résultats de la réunion

1. Témoignages pour l'analyse de rentabilité

- Les signataires d'une entente ont présenté des exemples où les données issues de l'IMT ont amélioré l'administration des programmes, par exemple en adaptant la formation afin de surmonter des obstacles locaux.
- Les modèles d'AES et de SITAG ont confirmé l'expansion d'une mise en œuvre rentable.

2. Consensus sur la gouvernance et la surveillance

- Fort soutien en faveur du maintien de la mise en œuvre dans les mains des signataires d'une entente du PFCEAT, sans changement dans la gouvernance.
- Recommandation de créer un comité directeur du programme (APN, EDSC, représentants des signataires d'une entente) pour orienter la mise en œuvre.
- Accord sur la nécessité de fournir un mentorat entre pairs pendant l'intégration.

3. Considérations relatives aux capacités

- Pendre en compte le fait que les communautés n'ont pas toutes un état préparation identique. Une intégration progressive (2026-2030) a été jugée pratique.
- Mettre l'accent sur les formules de financement qui tiennent compte des populations résidant dans des réserves et de celles vivant hors des réserves.

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations
**Transformer l'initiative pilote d'information sur le
marché du travail des Premières Nations en un
programme permanent**



Analyse de rentabilité

Annexe J – Lettres de soutien



Sto:lo Aboriginal Skills & Employment Training

Bldg #5A – 7201 Vedder Road, Chilliwack, B.C. Canada V2R 4G5
Tel: (604) 858-3691 or toll-free 1-888-845-4455 Fax: (604) 858-3528
E-mail: info@saset.ca

September 24, 2025

The Honourable Patty Hajdu
Minister of Employment and Social Development Canada
House of Commons
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Subject: Letter of Support to transition the First Nations Labour Market Information (LMI) pilot to a permanent program.

Dear Minister Hajdu,

On behalf of **Sto:lo Aboriginal Skills & Employment Training (SASET)**, I am writing to express our strong support for the permanent funding of the First Nations Labour Market Information (LMI) Program. Since its inception, the LMI pilot has demonstrated clear and measurable benefits for First Nations communities by:

- Providing culturally relevant, Nation-specific labour market data;
- Enabling evidence-based planning for training, employment, and economic development; and
- Supporting self-determination through First Nations' ownership and stewardship of their own data.

Through our participation in the pilot, we have seen firsthand how access to accurate labour market information strengthens community planning and improves outcomes for our members. This program has allowed us to identify local training gaps, design targeted employment strategies, and advocate effectively with employers and partners.

We fully support the Assembly of First Nations' proposal for the Government of Canada to allocate **\$65.68 million annually (with a 2% escalator) over five years** to transition the LMI pilot into a permanent, fully funded national program that includes all 95 First Nations Agreement Holders. This investment is critical to ensure:

- Equitable access for all First Nations across Canada;
- Long-term sustainability of community-led data collection; and



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations
***Transformer l'initiative pilote d'information sur le
marché du travail des Premières Nations en un
programme permanent***

Analyse de rentabilité

- The advancement of reconciliation through Indigenous data sovereignty.

We urge you and your department to work with the Minister of Finance to include this funding request in **Budget 2026**, and to continue working in partnership with First Nations to ensure its successful implementation.

Thank you for your leadership and continued commitment to advancing First Nation workforce development and economic self-determination.

Sincerely,

Carol Raspberry
SASET Manager
Sto:lo Aboriginal Skills & Employment Training ISET Holder
Email: carol.raspberry@saset.ca
Phone : 604-858-3691

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations
**Transformer l'initiative pilote d'information sur le
marché du travail des Premières Nations en un
programme permanent**



Analyse de rentabilité



BATCHEWANA FIRST NATION OF OJIBWAYS

RANKIN RESERVE 15 D
GOULAIS BAY RESERVE 15 A
OBADJIWAN RESERVE 15 E
WHITEFISH ISLAND 15

Administration Office: Batchewana First Nation, ON
Rankin Reserve 15D
236 Frontenac Street
Batchewana First Nation, ON P6A 6Z1
Ph: (705) 759-0914 / Fax: (705) 759-9171
www.batchewana.ca

September 29, 2025

The Honourable Patty Hajdu
Minister of Employment and Social Development Canada
House of Commons
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Subject: Letter of Support to transition the First Nations Labour Market Information (LMI) pilot to a permanent program.

Dear Minister Hajdu,

On behalf of **Batchewana First Nation** I am writing to express our strong support for the permanent funding of the First Nations Labour Market Information (LMI) Program. Since its inception, the LMI pilot has demonstrated clear and measurable benefits for First Nations communities by:

- Providing culturally relevant, Nation-specific labour market data;
- Enabling evidence-based planning for training, employment, and economic development; and
- Supporting self-determination through First Nations' ownership and stewardship of their own data.

Through our participation in the pilot, we have seen firsthand how access to accurate labour market information strengthens community planning and improves outcomes for our members. This program has allowed us to identify local training gaps, design targeted employment strategies, and advocate effectively with employers and partners.

We fully support the Assembly of First Nations' proposal for the Government of Canada to allocate **\$65.68 million annually (with a 2% escalator) over five years** to transition the LMI pilot into a permanent, fully funded national program that includes all 95 First Nations Agreement Holders. This investment is critical to ensure:

- Equitable access for all First Nations across Canada;
- Long-term sustainability of community-led data collection; and
- The advancement of reconciliation through Indigenous data sovereignty.



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations
***Transformer l'initiative pilote d'information sur le
marché du travail des Premières Nations en un
programme permanent***

Analyse de rentabilité

We urge you and your department to work with the Minister of Finance to include this funding request in **Budget 2026**, and to continue working in partnership with First Nations to ensure its successful implementation.

Miigwetch for your leadership and continued commitment to advancing First Nation workforce development and economic self-determination.

Sincerely,

Chief Mark McCoy
Chief of Batchewana First Nation
(705) 759-0914
MarkMcCoy@batchewana.ca

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations
**Transformer l'initiative pilote d'information sur le
marché du travail des Premières Nations en un
programme permanent**



Analyse de rentabilité



COMMUNITY FUTURES TREATY SEVEN

“Growing One Community at a Time”

Suite 400, 9911 Chula Boulevard
Tsuu T'ina AB T2W 6H6

Tel: (403) 251-9242
Fax: (403) 251-9750

September 30th, 2025

The Honourable Patty Hajdu
Minister of Employment and Social Development Canada
House of Commons
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Subject: Letter of Support to transition the First Nations Labour Market Information (LMI) pilot to a permanent program.

Dear Minister Hajdu,

On behalf of Community Futures Treaty 7, I am writing to express our strong support for the permanent funding of the First Nations Labour Market Information (LMI) Program. Since its inception, the LMI pilot has demonstrated clear and measurable benefits for First Nations communities by:

- Providing culturally relevant, Nation-specific labour market data;
- Enabling evidence-based planning for training, employment, and economic development; and
- Supporting self-determination through First Nations' ownership and stewardship of their own data.

Through our participation in the pilot, we have seen firsthand how access to accurate labour market information strengthens community planning and improves outcomes for our members.

This program has allowed us to identify local training gaps, design targeted employment strategies, and advocate effectively with employers and partners.

We fully support the Assembly of First Nations' proposal for the Government of Canada to allocate **\$65.68 million annually (with a 2% escalator) over five years** to transition the LMI pilot into a permanent, fully funded national program that includes all 95 First Nations Agreement Holders. This investment is critical to ensure:

♦ Bearspaw ♦ Blood ♦ Chiniki ♦ Peigan ♦ Siksika ♦ Tsuu T'ina ♦ Wesley ♦



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

– 2 –

September 30, 2025

- Equitable access for all First Nations across Canada;
- Long-term sustainability of community-led data collection; and
- The advancement of reconciliation through Indigenous data sovereignty.

We urge you and your department to work with the Minister of Finance to include this funding request in **Budget 2026**, and to continue working in partnership with First Nations to ensure its successful implementation.

Thank you for your leadership and continued commitment to advancing First Nation workforce development and economic self-determination.

Sincerely,

PP. 

Sandford Big Plume
General Manager
Community Futures Treaty 7

Phone: 403 251-9242

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations
**Transformer l'initiative pilote d'information sur le
marché du travail des Premières Nations en un
programme permanent**



Analyse de rentabilité



"Working Together"

M
A
M
A
W
E
S
W
E
N

Atikameksheng
Anishnawbek

•
Sagamok
Anishnawbek

•
Serpent River
First Nation

•
Mississauga
First Nation

•
Thessalon First
Nation

•
Garden River
First Nation

•
Batchewana
First Nation

**The
North
Shore
Tribal
Council**

Head Office:
473A Hwy 17 W
Cutler, On.
P0P 1B0

Tel: (705) 844-2340
Fax: (705) 844-2563

Health Program:
Tel: (705) 844-2021
Fax: (705) 844-2844

September 25, 2025

The Honourable Patty Hajdu
Minister of Employment and Social Development Canada
House of Commons
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Subject: Letter of Support to transition the First Nations Labour Market Information (LMI) pilot to a permanent program.

Dear Minister Hajdu,

On behalf of **Mamaweswen**, I am writing to express our strong support for the permanent funding of the First Nations Labour Market Information (LMI) Program.

Since its inception, the LMI pilot has demonstrated clear and measurable benefits for First Nations communities by:

- Providing culturally relevant, Nation-specific labour market data;
- Enabling evidence-based planning for training, employment, and economic development; and
- Supporting self-determination through First Nations' ownership and stewardship of their own data.

Through our participation in the pilot, we have seen firsthand how access to accurate labour market information strengthens community planning and improves outcomes for our members. This program has allowed us to identify local training gaps, design targeted employment strategies, and advocate effectively with employers and partners.

We fully support the Assembly of First Nations' proposal for the Government of Canada to allocate **\$65.68 million annually (with a 2% escalator) over five years** to transition the LMI pilot into a permanent, fully funded national program that includes all 95 First Nations Agreement Holders. This investment is critical to ensure:

- Equitable access for all First Nations across Canada;
- Long-term sustainability of community-led data collection; and
- The advancement of reconciliation through Indigenous data sovereignty



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent

Analyse de rentabilité

We urge you and your department to work with the Minister of Finance to include this funding request in **Budget 2026**, and to continue working in partnership with First Nations to ensure its successful implementation.

Thank you for your leadership and continued commitment to advancing First Nation workforce development and economic self-determination.

Sincerely,

Allan Moffatt
CEO
Mamaweswen



Mamaweswen
The North Shore Tribal Council

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations
***Transformer l'initiative pilote d'information sur le
marché du travail des Premières Nations en un
programme permanent***



Analyse de rentabilité



ALEXANDER FIRST NATION | ALEXIS NAKOTA SIOUX NATION | O'CHIESE FIRST NATION | SUNCHILD FIRST NATION

September 30, 2025

The Honourable Patty Hajdu
Minister of Employment and Social Development Canada
House of Commons
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Subject: Letter of Support to transition the First Nations Labour Market Information (LMI) pilot to a permanent program.

Dear Minister Hajdu,

On behalf of the Yellowhead Tribal Development Foundation, I am writing to express our strong support for the permanent funding of the First Nations Labour Market Information (LMI) Program. Since its inception, the LMI pilot has demonstrated clear and measurable benefits for First Nations communities by:

- Providing culturally relevant, Nation-specific labour market data;
- Enabling evidence-based planning for training, employment, and economic development; and
- Supporting self-determination through First Nations' ownership and stewardship of their own data.

Through our participation in the pilot, we have seen firsthand how access to accurate labour market information strengthens community planning and improves outcomes for our members. This program has allowed us to identify local training gaps, design targeted employment strategies, and advocate effectively with employers and partners.

We fully support the Assembly of First Nations' proposal for the Government of Canada to allocate **\$65.68 million annually (with a 2% escalator) over five years** to transition the LMI pilot



Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations ***Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent***

Analyse de rentabilité

into a permanent, fully funded national program that includes all 95 First Nations Agreement Holders. This investment is critical to ensure:

- Equitable access for all First Nations across Canada;
- Long-term sustainability of community-led data collection; and
- The advancement of reconciliation through Indigenous data sovereignty.

We urge you and your department to work with the Minister of Finance to include this funding request in **Budget 2026**, and to continue working in partnership with First Nations to ensure its successful implementation.

Thank you for your leadership and continued commitment to advancing First Nation workforce development and economic self-determination.

Sincerely,

Laverne Arcand
YTC Executive Chief Officer, YTDF Board Member
Yellowhead Tribal Council

Laverne.arcand@ytcadmin.ca

T: 587-524-0180

C: 780-915-5903

Initiative d'information sur le marché du travail des Premières Nations

Transformer l'initiative pilote d'information sur le marché du travail des Premières Nations en un programme permanent



Analyse de rentabilité

Références

- Aboriginal Employment Services (AES). (2024). *Internal LMI Pilot Expansion Report*, Aboriginal Employment Services.
- Assemblée des Premières Nations (APN). (2024). *Résolution 64/2024, Information sur le marché du travail des Premières Nations*, Assemblée des Premières Nations.
- Centre d'étude sur les niveaux de vie (CENV). (2023). *The contribution of Aboriginal people to future labour force growth in Canada*, Centre d'étude sur les niveaux de vie.
- Emploi et Développement social Canada (EDSC). (2017-2023). *Rapport sur les allocations pilotes*, Emploi et Développement social Canada.
- Gouvernement du Canada. (2023). *Plan d'action de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)*, gouvernement du Canada.
- Gouvernement du Canada. (2025a). *Lettres de mandat du premier ministre*, gouvernement du Canada.
- Gouvernement du Canada. (2025b). *Discours du Trône*, gouvernement du Canada.
- Procès-verbal de la réunion nationale. (17-18 septembre 2025). *Notes de la réunion nationale sur l'information sur le marché du travail autochtone*, Assemblée des Premières Nations.
- Saskatchewan Indian Training Assessment Group (SITAG). (25 mars 2025). *Rapport annuel sur l'IIMT*, Saskatchewan Indian Training Assessment Group.
- Sagasige Co. Consulting. (2025). *ILMI Questions – Faith: Responses to Key Questions on ILMI Design and Delivery*, préparé pour l'Assemblée des Premières Nations.
- Sagasige Co. Consulting. (2025). *ILMI–AFN Briefing Note on Linkages with SPI and PROSPER Initiatives*, préparé pour l'Assemblée des Premières Nations.



50 O'Connor Street, Suite 200

Ottawa, Ontario K1P 6L2

www.afn.ca